

LA CATHEDRALE NOTRE-DAME DE SENLIS AU XII^e SIECLE

*Etude historique et monumentale
par Dominique VERMAND*



Bâtie, pour l'essentiel, durant le troisième quart du XII^e siècle, immédiatement dans la suite de ces deux œuvres majeures des débuts de l'architecture gothique que sont le chœur de Saint-Denis et la cathédrale Saint-Étienne de Sens, la cathédrale Notre-Dame de Senlis ne jouit pourtant, comparée à des édifices de sa génération comme les cathédrales de Noyon, Paris ou Laon, que d'une réputation somme toute modeste — si l'on excepte bien sûr son portail occidental — que sa petite taille et les nombreuses altérations subies depuis sa construction expliquent sans pour autant la justifier.

Cette étude, bien que volontairement centrée sur le chœur du XII^e siècle, voudrait cependant aborder l'essentiel des problèmes posés par ce monument de la première génération du gothique,¹ remettant par là même en question un certain nombre d'idées reçues à propos d'un édifice qui n'est généralement évoqué que pour la ressemblance de ses parties orientales avec celles de Saint-Denis, son élévation avec tribune voûtée ou son plan sans transept.²

La cathédrale Notre-Dame de Senlis mérite davantage que ces brèves évocations trouvées au hasard des ouvrages de synthèse ou des articles consacrés aux monuments de cette période.³ Replacée dans son contexte topographique initial et restituée dans ses dispositions primitives, elle apparaît, en effet, comme un nouveau témoignage de la diversité de l'architecture gothique à ses débuts et de la complexité de ses sources. Elle atteste aussi l'habileté d'un homme qui a su se jouer des contraintes imposées par le site et qui, imprégné du patrimoine monumental roman comme des œuvres les plus novatrices de l'architecture de son temps, a su en réaliser une synthèse équilibrée et cohérente à défaut d'être révolutionnaire, introduisant cependant sur certains points des formules qui ne manqueront pas d'être reprises et développées dans plusieurs réalisations importantes de la seconde moitié du XII^e siècle.

I. LA RECONSTRUCTION DE LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME AU XII^e SIÈCLE : UN CONTEXTE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE EXCEPTIONNELLEMENT FAVORABLE

« VII. Calendas Martii obiit Theobaldus episcopus, qui hanc innovavit ecclesiam, et dedit nobis capellam suam cum annulo » : c'est ainsi que le nécrologe de Notre-Dame nous apprend que la nouvelle cathédrale fut entreprise par l'évêque Thibaud,⁴ qui occupa le trône épiscopal de 1150 à 1155.⁵ Cette affirmation est appuyée par une charte de 1184 où l'évêque Henri parle de son prédécesseur Thibaud comme étant celui qui a commencé la reconstruction de la cathédrale : « Praedecessor noster Theobaldus episcopus bonae memoriae, qui praefatam cepit innovare ecclesiam ».⁶

Le 16 juin 1191, la cathédrale, encore inachevée, était consacrée solennellement par Guillaume aux Blanches Mains, archevêque de Reims, en présence de cinq autres prélats.⁷

Associée aux règnes de Louis VII (1137-1180) et, dans une bien moindre mesure, de Philippe Auguste (1180-1223), la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame s'inscrit dans un contexte politique et économique exceptionnellement favorable pour Senlis, véritable « âge d'or » que l'ancienne capitale des Sylvanectes ne connaîtra d'ailleurs jamais plus par la suite.

1. Compte-tenu de l'homogénéité de l'édifice — au XII^e siècle s'entend — il n'était pas possible d'étudier le chœur de la cathédrale sans aborder l'essentiel des problèmes soulevés par l'ensemble du monument et, en fait, seuls la façade occidentale, analysée par ailleurs dans ce volume — voir p. 109-118 l'article de John James, « La construction de la façade occidentale de la cathédrale de Senlis » — et, plus accessoirement, les chapiteaux de la nef, n'ont pas été étudiés dans cet article.

2. Cet article est l'aboutissement de recherches entamées au début des années 1970 à la suite des travaux de Jean Vergnet-Ruiz sur certaines particularités et anomalies que celui-ci pensait avoir découvertes dans la cathédrale du XII^e siècle. Resté à l'état manuscrit du fait de la mort de leur auteur en 1972 (Jean Vergnet-Ruiz avait exposé ses idées dans un court article : « Sur les dates de la cathédrale », *La Sauvegarde de Senlis*, n° 17, 1^{er} trimestre 1970, p. 13-15), Louis Grodecki m'avait suggéré de reprendre ce travail dans le cadre d'un mémoire de maîtrise d'Histoire de l'Art. Une analyse minutieuse du monument, et tout particulièrement de ses maçonneries, m'ayant très vite montré que les théories de J. Vergnet-Ruiz n'étaient pas

fondées, ce mémoire de maîtrise devenait dès lors sans objet et était abandonné.

L'étude de la sculpture du portail occidental, menée à partir de 1975 par M^{lle} Diane Brouillette pour l'obtention d'une thèse de doctorat (Ph. D) à l'Université de Californie, à Berkeley, m'amenait à m'intéresser à nouveau à la cathédrale en mettant en commun notre connaissance de l'édifice. Consacré à la sculpture du portail occidental, ce travail n'évoque cependant que marginalement les problèmes liés à l'architecture — excepté bien entendu la chronologie du monument — et une étude dans ce sens restait donc à entreprendre, la contribution de M^{lle} Brouillette demeurant cependant essentielle pour les aspects historiques directement liés à la construction de la cathédrale et l'analyse de la sculpture des chapiteaux. Je n'ai donc fait que reprendre sa démarche et ses conclusions sur ces deux points, avec lesquels je suis — à quelques réserves près — en parfait accord.

Je voudrais remercier également tous ceux dont l'aide m'a été précieuse pour mener à bien cet article : Jean Bony, qui m'a encouragé et aidé tout au long de ce travail et a bien voulu, en outre, le relire avant sa publication ; William Clark, qui a également pris le temps de relire ce texte et l'a

1. (Page précédente) Bas-côté sud du chœur et déambulatoire, vus vers l'est.



2. Ancien palais épiscopal et cathédrale Notre-Dame, vus vers l'ouest depuis la tour sud de Saint-Pierre.

enrichi de ses critiques. Mes remerciements vont également au Père Jacques Dubois, qui m'a invité à remettre en question un certain nombre d'idées reçues sur l'histoire de l'Eglise à Senlis dans les premiers siècles ; à Carol Heitz, pour ses avis sur l'histoire du site de la cathédrale avant le XII^e siècle ; à Thierry Crépin-Leblond, élève à l'Ecole Nationale des Chartes, pour son analyse attentive des textes relatifs à l'histoire de la cathédrale et de son environnement ; à Bruno Decaris, Architecte en Chef des Monuments Historiques, et à son assistant, Stéphane Lefebvre, auxquels je suis redevable d'avoir traduit, sous la forme de deux magnifiques dessins en perspective, mes idées sur l'aspect que présentait la cathédrale au XII^e siècle ; à Marc Durand, qui a pris la peine de relire attentivement ce texte avant sa publication ; à mon épouse, pour sa collaboration (et sa patience...) à tous les stades de l'élaboration de cet article. Enfin, tous ceux que je n'ai pas cités se reconnaîtront à travers telle ou telle remarque émaillant mon texte et je les en remercie également.

3. Avant la thèse de M^{lle} Diane Brouillette, *The Early Gothic Sculpture of Senlis Cathedral*, publiée sous forme dactylographiée par University Microfilms International, Ann Arbor, Michigan, U.S.A., en 1981, le seul ouvrage entièrement consacré à la cathédrale Notre-Dame de Senlis était celui de Marcel Aubert, aujourd'hui dépassé sur de nombreux points : *Monographie de la Cathédrale de Senlis*, Senlis, 1910, dans lequel on trouvera la bibliographie exhaustive relative à la cathédrale jusqu'à cette date. Un résumé en était publié par l'auteur dans *Senlis*, p. 18-91.

Les ouvrages généraux ou de synthèse récents sur l'architecture gothique ne consacrent que peu de place à la cathédrale de Senlis dans son état du XII^e siècle, ainsi : L. Grodecki, *Architecture gothique*, p. 48 ; A. Erlande-Brandenburg, *l'Art gothique*, p. 40 et 510 ; J. Bony, *French Gothic Architecture*, principalement p. 131-133 ; D. Kimpel et R. Suckale, *Gotische Architektur in Frankreich*, p. 125.

L'ouvrage récent de J. et A. Fontaine, *Senlis*, contient d'excellentes pages et des remarques originales, tant sur l'histoire de Senlis (notamment p. 5 à 15 pour la période qui nous intéresse) que sur la cathédrale elle-même (p. 77 à 81). On regrettera simplement d'y retrouver les théories de J. Vergnet-Ruiz sur l'âge de la cathédrale et ses prétendus vestiges préromans (en dehors, bien entendu, de la chapelle octogonale).

4. B.N., lat. 9975, fol. 19 ; *Gallia christiana*, t. X, col. 1401.

5. L'épiscopat de Thibaud est parfois daté entre 1151 et 1156 : Vattier et Dhomme, *Evêques*, 1865, p. 84 et suiv.

6. *Gallia christiana*, t. X, Appendix, col. 439, n° LXXXI. L'original est conservé aux Archives de l'Oise, G 2719.

7. Aubert, *Monographie*, p. 190, p.j. n° 8, dans laquelle « Guillaume, archevêque de Reims, fait part au clergé et aux fidèles de sa Province de la dédicace de la cathédrale de Senlis, et les exhorte à donner pour l'achèvement de l'œuvre ».

Mêlée de tous temps aux allées et venues des souverains mérovingiens et — bien davantage encore — carolingiens attirés par les forêts giboyeuses au centre desquelles elle s'inscrit comme une clairière, à la fois proche de Paris et d'un centre de gravité politique qui tendait jusque là à se déplacer vers le nord-est, Senlis va en effet épouser la fortune de la nouvelle dynastie capétienne.⁸

Celle-ci commence en juin 987, à l'abri de la muraille de la citadelle du Bas-Empire, dans ce palais maintes fois transformé que Louis VI fera reconstruire au XII^e siècle, lorsque Adalbéron, archevêque de Reims, y plaide en faveur de la candidature à la royauté du duc des Francs, Hugues Capet, après que se soit éteint à Compiègne le dernier des Carolingiens de Francie occidentale.⁹

Dès lors, calée sur l'axe qui, d'Orléans au sud à Compiègne au nord, marque les limites extrêmes d'un domaine royal encore bien fragile, Senlis connaîtra une histoire inséparable de celle des premiers Capétiens, qui y feront de fréquents séjours et s'y montreront particulièrement actifs.¹⁰

A. LA MONARCHIE CAPETIENNE

Ville royale — *urbs regia* — au même titre que Paris, Pontoise, Poissy, Etampes ou Compiègne,

8. Sur Senlis et sa région entre le Bas-Empire et l'avènement des Capétiens : Vercauteren, *Civitates de la Belgique seconde*, p. 254-263 ; Roblin, *Terroir*, p. 209-213 et 263-267 ; Séminel, *Senlis*.

9. Lot, *Derniers carolingiens*, p. 204-210 ; Hugues Capet ; Theis, *Hugues Capet*.

10. Luchaire, *Louis VII* ; *Louis VI* ; *Institutions monarchiques* ; Newman, *Domaine royal* ; Pacaut, *Louis VII* ; Bautier et Labory, *Robert le Pieux* ; Lemarignier, *Gouvernement royal* ; Bournazel, *Gouvernement capétien*. Sur Senlis et sa région à cette époque, voir plus particulièrement : Flammermont, *Institutions municipales* ; Lefebvre, *Hugues Capet*, p. XXXIX-LV ; la meilleure étude sur cette période est sans conteste celle de L. Carolus-Barré, *Commune de Senlis*, p. 33-110, dans laquelle on trouvera résumé l'essentiel des faits relatifs à l'histoire de Senlis aux XI^e et XII^e siècles, ainsi qu'une bibliographie pratiquement exhaustive.

On n'oubliera pas non plus deux importantes compilations beaucoup plus générales, essentielles pour l'histoire de Senlis : C.M. Afforty, *Collectanea Silvanectensia et Tabularium Silvanectense*, 25 volumes manuscrits rédigés entre 1740 et 1786 et constituant le recueil chronologique presque complet des documents concernant l'histoire de Senlis (conservés à la Bibliothèque municipale de Senlis) et E. Müller, « Monographie des rues, places et monuments de Senlis », *Comité archéologique de Senlis, Comptes-rendus et Mémoires*, 1880 à 1884. Le tiré à part de l'époque (722 pages, avec plan) a été réédité par Laffite Reprints, Marseille, 1977.

11. Sur le statut de Senlis à l'époque de Louis VII : Newman, *Domaine royal*, p. 137 et suiv. ; Pacaut, *Louis VII*, p. 127. Pour le terme « *urbs regia* » : Carolus-Barré, *Commune de Senlis*, p. 38, n. 17.

12. Pacaut, *Louis VII*, p. 151 et suiv. ; Flammermont, *Institutions municipales*, p. 10, 16, 28 et suiv. Voir égale-

ment Senlis voit son statut singulièrement renforcé par le fait que le roi y est en outre le principal seigneur et propriétaire.¹¹ Bénéficiant de divers droits régaliens sur la monnaie, la justice, les péages, les tonlieux, les foires et les marchés, celui-ci possède également des vignobles, des moulins, des celliers, des granges lui garantissant d'importants revenus.¹² Une présence parfois marquée de générosité (toute relative d'ailleurs), comme celle de Louis VII à qui l'on doit la création de la foire Notre-Dame en faveur de l'évêque, en 1157,¹³ ou la commune de 1173.¹⁴ Une présence génératrice surtout de nombreuses fondations religieuses et constructions civiles.

C'est ainsi que vers l'an mil, la reine Adélaïde, veuve de Hugues Capet et mère de Robert le Pieux, fonde le « monastère de Saint-Frambaud », dont les vestiges de l'édifice primitif ont été dégagés sous l'actuelle église Saint-Frambourg.¹⁵

Il n'est pas impossible que l'église paroissiale Saint-Aignan, dont la titulature étonne dans notre région, ait été bâtie à l'initiative de Robert le Pieux, qui professait pour ce saint pontife « la dévotion la plus vive et qu'il considérait comme son avocat spécial auprès de Dieu ». ¹⁶ C'est également à cette époque (1029) qu'on rebâtit la vénérable église Saint-Rieul.¹⁷ Vient ensuite la fondation, en 1065, du monastère de Saint-Vincent, affilié à l'ordre de saint Augustin, en réalisation d'un vœu formulé par

ment Pacaut, *Louis VII*, p. 126 (domaine foncier) ; Luchaire, *Louis VII*, n° 90, p. 128 (texte p. 365) : moulins, vignes et monnaie ; n° 172, p. 154 (texte p. 376-377) : moulins ; n° 398, p. 228 : foire ; *Louis VI*, n° 446, p. 209 : marché.

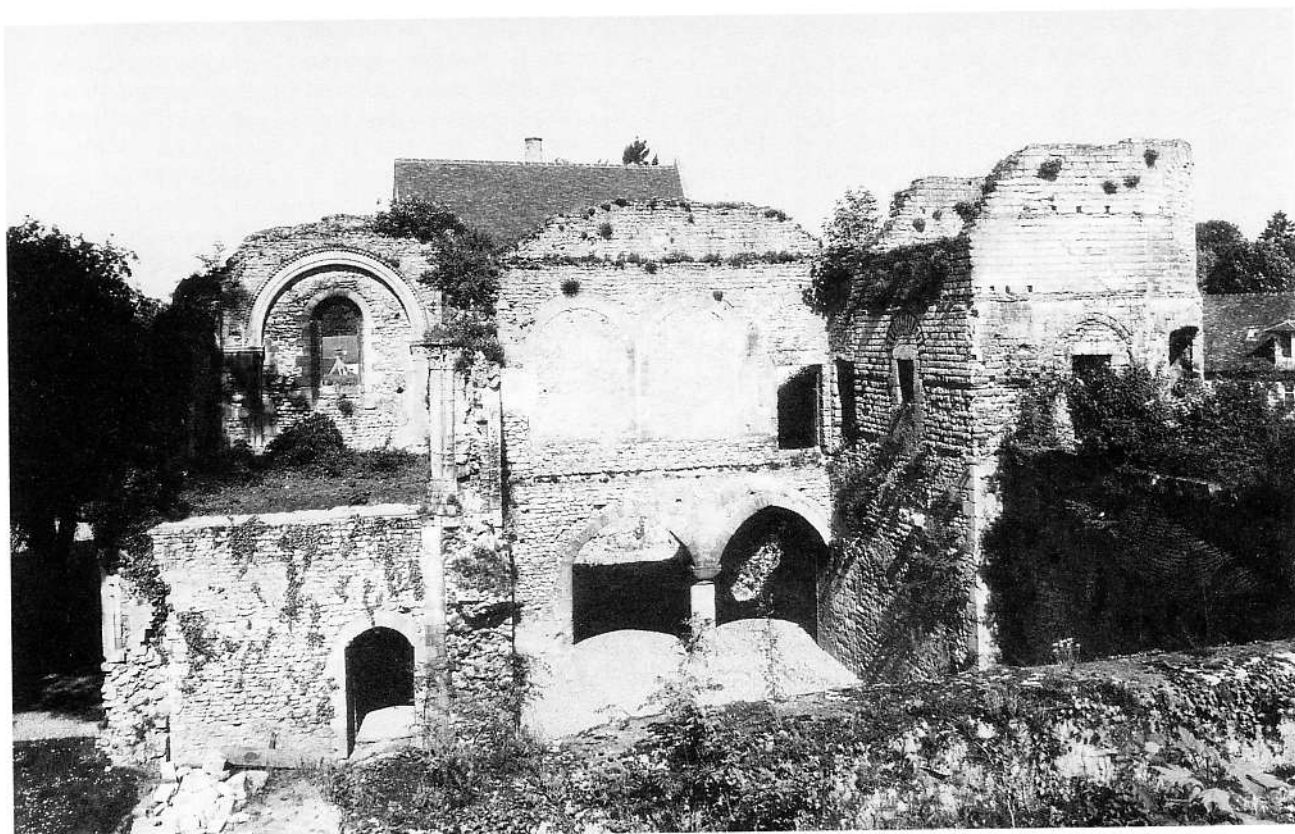
13. Flammermont, *Institutions municipales*, p. 157, p.j. n° 1.

14. Carolus-Barré, *Commune de Senlis*, spécialement p. 73-108, avec traduction et analyse de la charte communale.

15. Bautier et Labory, *Robert le Pieux*, p. 82-83 et n. 1 ; Bianchina, *Saint-Frambourg*, n° 20, p. 5-16. Saint-Frambourg avait le statut de chapelle royale : douze chanoines y rendaient un culte particulier aux reliques de saint Frambourg et seule la famille royale assistait aux offices.

16. Vermand, *Rhuis*, p. 57 ; Raynal-Menes et Vermand, *Saint-Aignan*, p. 4-15. D'après D. Johnson, *Sculpture Aisne/Oise Valleys*, p. 6-12 et Catalogue n° 5 (notice sur Saint-Aignan), le clocher — seul vestige de l'église du XI^e siècle — n'est pas antérieur aux années 1060.

17. Bautier et Labory, *Robert le Pieux*, p. 130-131 et n. 8. L. Carolus-Barré, *Commune de Senlis*, p. 38, n. 19, a raison de souligner que « *monasterium sancti Petri et sancti Reguli in civitate Silvanectensi* » fait sans doute référence à la seule église Saint-Rieul et non à l'église paroissiale Saint-Pierre : on sait, en effet, que Saint-Rieul portait primitivement le titre de Saint-Pierre-Saint-Paul. En ce qui concerne l'église paroissiale Saint-Pierre, le clocher, seul vestige roman de l'église, est de toute façon nettement plus tardif que 1029 (fin XI^e/début XII^e) : Vermand, *Rhuis*, p. 61, n. 43.



3. Vestiges du palais royal reconstruit par Louis VI le Gros, vus vers l'ouest. À gauche, chapelle Saint-Denis.

Anne de Kiev qui, après huit ans de mariage infructueux avec Henri I^{er}, devait donner successivement le jour à trois enfants, dont le futur roi Philippe I^{er}.¹⁸

Une intense activité, donc, qui reflète bien la place privilégiée de Senlis durant ces premiers temps de la monarchie capétienne. Faut-il voir à ce propos dans la puissante tour rectangulaire du palais royal — en laquelle il n'est plus possible de reconnaître aujourd'hui sérieusement les vestiges d'une tour du prétoire gallo-romaine — le témoignage de l'importance stratégique et politique qu'avait alors la ville ?¹⁹ Si le doute subsiste quant à la date de cette

bâtisse encore mystérieuse à bien des égards, la reconstruction du palais par Louis VI atteste bien la volonté de conforter et d'affirmer une autorité royale qui reste vulnérable. Malgré les transformations et les destructions ultérieures, les vestiges en sont encore imposants et révélateurs à cet égard (fig. 3), tout comme est significative la consécration de sa chapelle royale en l'honneur de saint Denis, à l'exemple de l'abbatiale-nécropole des rois de France.²⁰

Au XII^e siècle encore, plusieurs édifices ou établissements religieux vont bénéficier — outre la

18. *Gallia christiana*, t.X, col. 1493-1494 et *Instrumenta*, col. 204-205 ; Magne, *Saint-Vincent*, p. 96 et suiv. ; Müller, *Monographie*, 1881, p. 241.

19. L. Carolus-Barré, *Commune de Senlis*, p. 47, y situe la résidence des seigneurs « de la Tour », bouteillers des premiers rois capétiens. Cette hypothèse est reprise par J. et A. Fontaine, *Senlis*, p. 15. I. Morin, *Château royal*, assimile cette tour aux donjons romans rectangulaires et la date du début du XII^e siècle.

20. La date de reconstruction du palais et de sa chapelle n'est pas connue. C'est une charte de Louis VII, datée de 1141 (Luchaire, *Louis VII*, n° 90, p. 128 (texte p. 365) et relative à la dotation de la chapelle et à l'installation d'un chapelain, qui nous apprend que celle-ci — et donc l'en-

semble du palais, très homogène — ont été bâtis par Louis VI, son père (1108-1137).

Il est facile de voir encore aujourd'hui que la chapelle Saint-Denis possédait une voûte d'ogives qui, compte-tenu de sa date (1137 au plus tard, ce qui semble compatible avec le style des chapiteaux encore en place), était la plus ancienne voûte de ce type à Senlis mais n'étonnera pas dans une région qui l'a connue très tôt (Acy-en-Multien, Morienvall, dès les années 1120). Il est étonnant que ce fait n'ait pas été remarqué par I. Morin dans son mémoire de maîtrise, qui n'apporte donc rien de nouveau sur ce sujet, précisant simplement qu'aucun acte de Louis VI n'étant signé à Senlis après 1132, la chapelle doit dater du premier quart du XII^e siècle (ce qui est manifestement trop tôt). La chapelle sera consacrée à saint Denis par l'évêque Pierre en 1142 (*Gallia christiana*, t.X, col. 1400).

cathédrale, comme on le verra plus loin²¹ — de l'intérêt ou des subsides royaux : reconstruction de l'église abbatiale de Saint-Vincent (après 1146), donations aux moniales de Saint-Rémi (1156), dotation de la maison des infirmes de Saint-Lazare (1157), construction et dotation de l'Hôtel-Dieu (1170), reconstruction de la collégiale Saint-Frambourg (1177).²²

Lieu de séjour des rois, Senlis est aussi celui de leurs proches. C'est dans les années 1150 que l'un des plus puissants d'entre eux, le comte de Vermandois, fera bâtir sa résidence senlisienne, distante de quelques dizaines de mètres seulement du palais royal, au pied de la cathédrale alors en cours de construction.²³

Il ne faudrait cependant pas en conclure pour autant que le comté de Senlis appartenait intégralement au domaine direct du roi de France. S'il est vrai que celui-ci y détenait, comme on l'a vu, de nombreux biens et prérogatives, Senlis n'en tombait pas moins également sous l'autorité d'une poignée de seigneurs locaux.

B. LES FAMILLES SEIGNEURIALES

Au cours des XI^e et XII^e siècles, plusieurs familles senlisiennes vont atteindre des positions influentes et un statut social élevé à la cour capétienne. Une situation qui, reposant toutefois sur le bon vouloir des monarques, va permettre à ces derniers de consolider à bon compte leur autorité sur l'aristocratie locale.

Principale et plus ancienne famille noble de Senlis, les de la Tour vont accéder avec Gui II, en 1108, à l'une des plus prestigieuses charges de la cour, celle de bouteiller du roi.²⁴ Exercée à plusieurs reprises par ses descendants — son fils Guillaume le Loup (1132-1150)²⁵ et surtout son petit-fils Gui IV (1150-1188), dit le Grand Bouteiller —, cette fonction sera si intimement liée à la famille qu'elle en fera son nom et intégrera dans ses armes « cinq coupes d'or en croix ». ²⁶ Conseillers intimes des rois

au XII^e siècle,²⁸ les de la Tour — ou Bouteillers, comme on voudra — exerceront également d'importantes fonctions ecclésiastiques : Etienne, frère de Guillaume, est évêque de Paris entre 1123 et 1142²⁹ et Barthélémy, frère de Gui IV, sera évêque de Châlons-sur-Marne peu après (1147-1151).³⁰ La famille favorisera régulièrement nombre de communautés religieuses de Senlis et de la région par des dons, des concessions, des legs : ainsi la chapelle royale de Saint-Frambourg, la cathédrale Notre-Dame, l'abbaye cistercienne de Chaâlis, les prieurés clunisiens de Saint-Nicolas d'Acy et de Saint-Leu d'Esserent seront-ils construits, agrandis, restaurés ou entretenus grâce à la piété des Bouteillers.³¹

Aux côtés des Bouteillers, on placera une famille toute aussi ancienne, issue de Renaud, chevalier de Senlis au début du XI^e siècle, dont la descendance comptera plusieurs grands officiers de la couronne, bouteillers et surtout chambriers.³² Hugues I^{er}, son fils, est le dernier bouteiller du roi Henri I^{er}, de 1047 à 1060. La famille se sépare alors en deux branches : celle de Gautier est notamment illustrée par ses deux fils Galeran et Hugues, respectivement chambrier et bouteiller de Philippe I^{er}. L'un des fils de Galeran, Gui, sera à son tour chambrier de Louis VI, en alternance avec Aubri de Dammartin, jusqu'en 1129. Dans l'autre branche, Renaud I^{er}, frère de Gautier, possède le château de Creil et exerce la charge de chambrier d'Henri I^{er} entre 1048 et 1058. Son petit-fils, Renaud II, épousera en 1106 Adèle de Vermandois, veuve du puissant comte Hugues. La famille achèvera son ascension sociale avec leurs deux fils, Raoul, connétable de Louis VII et de Philippe Auguste de 1164 à 1191 et Hugues, abbé de Cluny de 1183 à 1199. Comme les Bouteillers, beaucoup d'entre eux se montreront d'attentifs bienfaiteurs des établissements religieux de Senlis, notamment au bénéfice de Saint-Vincent et de la cathédrale. Dès 1061, Galeran, mettant à profit ses relations privilégiées avec Philippe I^{er}, dont il était le chambrier, obtenait du roi qu'il accordât sa sauvegarde et l'immunité de toute coutume à la

21. Voir chapitre III.

22. Sur l'activité de Louis VII à Senlis et les témoignages de son attachement pour cette ville : Carolus-Barré, *Commune de Senlis*, p. 40-44.

23. Voir chapitre II.

24. Plusieurs études ont été consacrées aux Bouteillers de Senlis. On pourra consulter notamment : Voillemier, *Bouteillers*, p. 28-56 ; Depoin, *Pontoise*, II, p. 279-292 (Appendices, IV : Famille des Bouteillers de Senlis) ; Thuillot, *Bouteiller*, p. 11-19 ; Bournazel, *Gouvernement capétien*, passim, avec tableau généalogique en fin d'ouvrage. Gui II — Guido Silvanectensis ou Guido de Turre — sera bouteiller de France de 1108 à 1112 (Depoin, *Pontoise*, II, p. 281-282).

25. Luchaire, *Institutions monarchiques*, II, p. 317.

26. Carolus-Barré, *Commune de Senlis*, p. 46-51.

27. On trouvera une reproduction du sceau armorié des Bouteillers dans le fac-similé d'une charte de 1159 relative

à la confirmation des biens de l'abbaye Saint-Magloire de Paris, au nombre desquels figure « un moulin au faubourg de Senlis » : Margry, *Saint-Vincent*, au regard de la p. 243.

28. Le fils de Gui IV exercera à son tour la fonction de bouteiller du roi jusqu'en 1223 : Carolus-Barré, *Commune de Senlis*, p. 48.

29. *Gallia christiana*, t. VIII, col. 59-65.

30. Carolus-Barré, *Commune de Senlis*, p. 48, n. 60.

31. B.N., *Coll. Picardie*, t. CCLVIII, fol. 184 ; Carolus-Barré, *Commune de Senlis*, p. 49-50 ; Thuillot, *Bouteiller*, p. 14.

32. Depoin, *Pontoise*, II, p. 298 et suiv. ; Bournazel, *Gouvernement capétien*, p. 48, n. 174 ; Cazelles, *Saint-Christophe-en-Halatte*, p. 21-22, avec tableau généalogique p. 23.

petite abbaye de Saint-Christophe-en-Halatte, qu'il possédait en indivision avec ses frères.³³

Une troisième famille va connaître une ascension fulgurante, quoique brève : celle des Garlande. Petite famille seigneuriale des environs de Lagny au XI^e siècle, les Garlande vont en effet jouir pendant plus de vingt ans du quasi-monopole des offices royaux à la cour de Louis VI, devenant ainsi les rivaux des Bouteillers.³⁴ C'est ainsi qu'en 1112 les Garlande détiennent trois des cinq grands offices de la couronne, Etienne étant chancelier et ses frères Anseau et Gilbert respectivement sénéchal et bouteiller.³⁵ En 1127-28, la famille connaît une disgrâce subite qui vaut à Etienne d'être dépouillé de ses fonctions de sénéchal et de chancelier, qu'il exerçait alors conjointement, et à son frère Gilbert de perdre celle de bouteiller.³⁶ Si Etienne récupère la charge de chancelier en 1132,³⁷ la mort de Louis VI, en 1137, met définitivement

fin au rôle prépondérant joué par la famille dans l'entourage royal. Les Garlande resteront cependant puissants, grâce notamment à leurs relations et alliances. Guillaume III de Garlande figure ainsi parmi les signataires de la charte communale accordée aux habitants de Senlis en 1173, la famille possédant alors un fief, dépendant de l'évêque de Senlis, rue du Châtel, près de la cathédrale.³⁸ Passé plus tard en possession du chapitre de la cathédrale, on y construira l'Hôtel-Dieu.³⁹ Contrairement à d'autres familles seigneuriales de Senlis — les le Queux, de Gonesse, Choisel, du Fossé, Scantio — les Garlande ne jouèrent qu'un rôle modeste ou inexistant à l'égard des communautés religieuses de Senlis. En 1186, Guillaume III fonde bien une abbaye canoniale dédiée à Notre-Dame, mais dans sa seigneurie de Livry, qu'il tenait de sa mère, et en y installant des chanoines de Saint-Vincent de Senlis.⁴⁰

33. Sur Saint-Christophe, voir *Le cartulaire de Saint-Christophe-en-Halatte*, Ed. A. Vautier.

34. Depoin, *Pontoise*, II, p. 259-260 ; Despont, *Garlande*, p. 67-71 ; Thuillot, *Bouteiller*, p. 11-13 ; Bournazel, *Gouvernement capétien*, passim, avec tableau généalogique en fin d'ouvrage.

35. Luchaire, *Louis VI*, n° 139, p. 74 (note).

36. Luchaire, *Louis VI*, n° 399, p. 185.

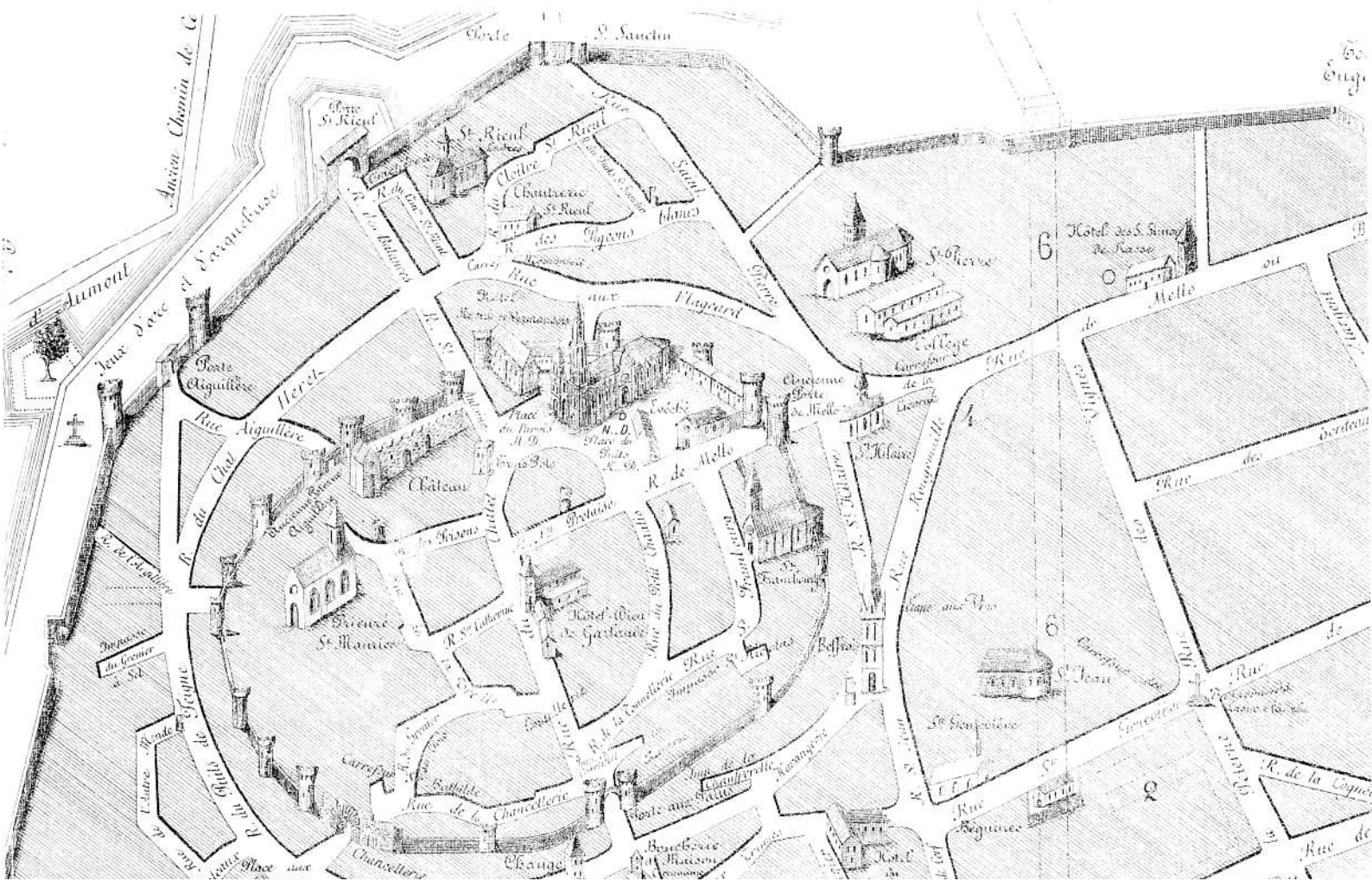
37. Luchaire, *Louis VI*, n° 498, p. 230 (note).

38. Carolus-Barré, *Commune de Senlis*, p. 51-52.

39. C'est en 1188 que le chapitre achète à son évêque, Gautier de Chambly, le fief de Garlande (B.N., *Coll. Moreau*, t. 209, p. 148). L'Hôtel-Dieu qui y sera construit et dont une partie des bâtiments existe encore, ne doit pas être confondu avec celui bâti en 1170 grâce à la générosité de Louis VII, qui se trouvait dans le faubourg Saint-Martin (voir ci-dessus, n. 22).

40. Bournazel, *Gouvernement capétien*, p. 59.

4. Plan de Senlis au milieu du XVI^e siècle.



C. LES EVEQUES

Composé seulement de soixante-trois paroisses réparties sur une superficie de cinq cents kilomètres carrés environ, le diocèse de Senlis (fig. 5), héritier de la « civitas » des Silvanectes au IV^e siècle, était la plus petite circonscription ecclésiastique de la province de Reims (fig. 6).⁴¹

Contrairement à plusieurs évêques de la région, l'évêque de Senlis ne jouissait pas d'un statut comtal, ce qui limitait son pouvoir temporel.⁴² Sa seigneurie était cependant la plus importante après celle du roi et lui valait de posséder à Senlis, outre son palais épiscopal, plusieurs droits seigneuriaux dont le « grand tonlieu », particulièrement lucratif puisqu'il consistait en la perception, à son profit, de diverses taxes sur les denrées et marchandises pénétrant dans la ville pour être vendues au marché.⁴³ L'évêque possédait également un moulin à grains, dans le faubourg de Vitel, près de Saint-Vincent,⁴⁴ et une maison des champs à Monts, au sud de Senlis, en un lieu qui deviendra par la suite Mont-l'Evêque.⁴⁵

Si la charge de la reconstruction de la cathédrale incombait, comme ailleurs, au chapitre, il est évident que l'évêque, par sa personnalité, par les contacts sociaux et diplomatiques qu'il entretenait, pouvait contribuer dans une importante mesure à la réussite de l'œuvre entreprise. Senlis en est une excellente illustration au XII^e siècle où l'on voit se succéder des personnages qui joueront dans l'entourage royal un rôle grandissant — concrétisé notamment par leur statut de maître chapelain du roi —, dont l'apogée se situera au début du siècle suivant avec l'évêque Guérin, l'un des héros de la bataille de Bouvines.⁴⁷

1. L'évêque Pierre (1134-1150)

L'épiscopat de Pierre n'est pas directement lié à la reconstruction de la cathédrale, entreprise par son successeur Thibaud. Par ses activités et ses relations,

l'évêque Pierre inaugure cependant une ère nouvelle marquée par une association privilégiée de l'épiscopat senlisien avec la monarchie capétienne et les grandes familles de l'entourage royal, et c'est à ce titre qu'il doit être évoqué ici.

Comme beaucoup d'évêques de son temps, Pierre est issu du clergé régulier, en l'occurrence de l'abbaye Sainte-Geneviève de Paris, une origine qui prend toute sa signification lorsqu'on connaît les liens étroits qui unissaient l'abbaye parisienne et la royauté.⁴⁸

C'est ainsi qu'en 1141, il prononce l'annulation du mariage de Raoul de Vermandois avec la nièce de Thibaud, Eléonor de Champagne, et officie au mariage consécuteur du comte avec la belle-sœur du roi, Alix d'Aquitaine.⁴⁹ En 1140 et en 1144, il est présent aux consécutions solennelles de Saint-Denis : c'est lui qui dédie la chapelle Saint-Nicolas dans le narthex et l'autel Saint-Osmanne dans le chœur.⁵⁰ On voit souvent apparaître Pierre dans les actes promulgués durant la régence conjointe de l'abbé Suger, de l'archevêque Samson de Reims et du comte Raoul de Vermandois, Louis VII étant alors à la Croisade. C'est ainsi qu'il travaille avec l'abbé Suger et le pape Eugène III à la réforme de Sainte-Geneviève (1148)⁵¹ et qu'il participe aux assemblées de Soissons, Laon et Chartres (1149-1150).⁵²

On pourrait ainsi multiplier les exemples : à Senlis, l'évêque Pierre organise la translation des reliques de Saint Vigor à la chapelle royale de Saint-Frambourg (1135) ;⁵³ il entreprend le rattachement du couvent royal de Saint-Rémi au prieuré d'Yverres, fondé en 1138 et étroitement associé aux Bouteillers,⁵⁴ mène à bien l'union de l'abbaye royale de Saint-Vincent avec Saint-Victor de Paris (1138)⁵⁵ et dédie en 1142 la chapelle Saint-Denis dans le palais royal.⁵⁶

Entièrement dévoué au roi et à ses intérêts, Pierre ne négligera pas pour autant le chapitre de la cathédrale dont il augmentera le domaine temporel, plaçant notamment l'église paroissiale Saint-Martin sous le contrôle des chanoines.⁵⁷

41. Longnon, *Pouillés de Reims*, p. 456-457 ; Vercauteren, *Civitates de la Belgique Seconde*, p. 254-263 ; Roblin, *Civitas*, p. 65-85 ; Terroir, p. 17-20. Les diocèses du nord de la France étaient en moyenne de quatre à six fois plus étendus que celui de Senlis.

42. Les évêques de Beauvais (Guyotjeannin, *Evêché-comté de Beauvais*, p. 2-16) et de Noyon, notamment, avaient alors le statut comtal et celui de Laon portait parfois le titre de duc de Laonnois (de Sars, *Laonnais féodal*, II, p. 3-4). Sur l'évêque de Senlis et son pouvoir temporel : Kaiser, *Bischofsherrschaft*, p. 486-492.

43. Flammermont, *Institutions municipales*, p. 166-167, p.j. n° V.

44. Flammermont, *Institutions municipales*, p. 166-167, p.j. n° V.

45. Luchaire, *Louis VII*, n° 131, p. 141.

46. B.N., *Coll. Picardie*, t. CCXXX, fol. 134.

47. Müller, *Monographie*, 1878, p. 134-136.

48. Pacaut, *Louis VII*, p. 118.

49. Pacaut, *Louis VII*, p. 43 et suiv.

50. Lecoy de la Marche, *Suger*, p. 187, 223, 227, 307.

51. Pacaut, *Louis VII*, p. 79.

52. Lecoy de la Marche, *Suger*, p. 261 et 268 ; Luchaire, *Louis VII*, n° 247, p. 178 (n. 1).

53. Müller, *Monographie*, 1881, p. 164.

54. Müller, *Monographie*, 1881, p. 216 ; *Gallia christiana*, t. VII, Instrumenta, col. 60-61, n° LXXIV et t. X, Instrumenta, col. 212, n° XVIII.

55. Magne, *Saint-Vincent*, p. 248 et suiv. ; Luchaire, *Louis VII*, n° 59, p. 114 ; *Gallia christiana*, t. X, col. 1399.

56. Voir ci-dessus, n. 20.

57. B.N., lat. 9975, fol. 30 v ; Müller, *Cartulaire*, p. 16, n° XI.

2. L'évêque Thibaud (1150-1155)

C'est sous son épiscopat que la reconstruction de la cathédrale fut entreprise.⁵⁸ Malgré une présence relativement courte à la tête de l'évêché de Senlis, Thibaud joua un rôle déterminant en faveur du nouvel ouvrage, prenant notamment des mesures destinées à renforcer le prestige et les biens du chapitre et obtenant du roi Louis VII des lettres de recommandation au bénéfice des quêteurs chargés de collecter des fonds pour la bonne marche du chantier.⁵⁹

Issu du clergé séculier, Thibaud se montrera, comme son prédécesseur, un ardent défenseur des intérêts royaux à Senlis et dans la région. C'est ainsi que plusieurs actes de son épiscopat concernent l'abbaye royale de Saint-Vincent,⁶⁰ de même que les abbayes cisterciennes de Chaâlis — fondée à l'initiative de Louis VI et bénéficiant de privilèges royaux comme de la bienveillance des Bouteillers⁶¹ — et de Longpont, favorite de Raoul de Vermandois.⁶²

L'évêque Thibaud était un familier de l'abbé Suger — il est appelé à son lit de mort en janvier 1152⁶³ — et connaissait Pierre le Vénérable.⁶⁴ En relation avec l'évêque Baudoin de Noyon, il connaissait certainement le chœur de la nouvelle cathédrale, en chantier au début des années 1150,⁶⁵ tout comme celui de la cathédrale de Reims, terminé à la même époque.⁶⁶ On le retrouve en 1153, officiant avec les évêques de Paris et Rouen, lors de la translation des reliques de saint Gautier dans le chœur de Saint-Martin de Pontoise, sans doute nouvellement achevé.⁶⁷

3. L'évêque Amaury (1155-1167)

Précédemment abbé de Chaâlis, Amaury avait eu le loisir de développer, à travers cette importante fonction, des relations privilégiées avec les évêques de Senlis comme avec le roi et les grandes familles de la région.⁶⁸ On ne s'étonnera donc pas de sa nomina-

tion à Senlis, à une époque qui coïncide avec le début d'une étroite collaboration entre Louis VII et la papauté.

Soutenant Eugène III contre le Sénat romain, on sait que Louis VII sera ensuite amené à prendre parti en faveur de son successeur, Alexandre III, dans la lutte que celui-ci menait contre les visées de l'empereur Frédéric Barberousse. Menacé dans sa personne à Rome même, Alexandre III se réfugie en France en avril 1162 et l'on trouve dès ce moment l'évêque Amaury dans l'entourage du pape. C'est ainsi que dès le 30 avril, Amaury est délégué par Alexandre III — en compagnie d'Henri de France, archevêque de Reims et frère du roi, et de l'évêque de Langres — auprès de Louis VII pour dissuader ce dernier de poursuivre les négociations avec l'empereur.⁶⁹

L'année suivante, Amaury est présent à la dédicace du chœur de Saint-Germain-des-Prés par le pape.⁷⁰ L'étroite alliance entre Louis VII et Alexandre III se concrétisera, pour l'évêché de Senlis, par de nombreuses interventions personnelles du pape dans les affaires des monastères et fondations royales de la région, administrés pour la plupart par l'évêque Amaury. C'est ainsi qu'un nombre important de confirmations papales et privilèges spéciaux concerneront, particulièrement dans les années 1160, Saint-Vincent, Saint-Rieul, Notre-Dame à Senlis même, mais aussi Saint-Arnoul de Crépy, Saint-Nicolas d'Acy, Chaâlis,⁷¹ tandis que les possessions de l'église de Senlis seront garanties par des bulles pontificales.⁷²

Outre Chaâlis, son ancien monastère, Amaury fera bénéficier les établissements religieux de Senlis du prestige et de la haute considération attachés à sa personne et à sa fonction. C'est ainsi qu'il est étroitement associé à l'accroissement des privilèges du couvent royal de Saint-Rémi⁷³ et qu'on le trouve à l'origine de la fondation de l'hôpital Saint-Lazare, un projet appuyé tout spécialement par Louis VII — qui lui fera notamment don de la foire de la Nativité Notre-Dame⁷⁴ — et pour lequel il s'assura éga-

58. Voir ci-dessus, p. 4.

59. Voir ci-dessous, p. 48.

60. *Gallia christiana*, t. X, col. 1495 : charte de Thibaud (1154) relative à la donation de Montagny-Sainte-Félicité à l'abbaye Saint-Vincent, en présence de Louis VII et de l'archevêque de Reims, Samson.

61. Luchaire, *Louis VII*, n° 605, p. 291 (texte p. 437-438).

62. *Gallia christiana*, t. X, col. 1400 : charte de Thibaud confirmant les concessions accordées par ses prédécesseurs.

63. Lecoy de la Marche, *Suger*, p. 407.

64. Müller, *Saint-Leu d'Esserent*, p. 69, n° LXIX : lettre de Pierre le Vénérable à Thibaud à propos de son arbitrage entre Saint-Leu et Gui le Bouteiller.

65. Seymour, *Noyon*, p. 28-36.

66. Reinhardt, *Reims*, p. 55 et suiv..

67. Depoin, *Pontoise*, I, p. 102 et suiv. : procès-verbal de la canonisation solennelle et de la translation des reliques de saint Gautier (4 mai 1153).

68. *Gallia christiana*, t. X, col. 1401.

69. Lohrmann, *Papsturkunden*, p. 72, n° 17.

70. *Gallia christiana*, t. X, col. 1402.

71. Lohrmann, *Papsturkunden*, p. 72, n° 16, 17, 18, 19 ; p. 76, n° 1 ; p. 89, n° 6, 7, 8 ; *Gallia christiana*, t. X, Instrumenta, col. 218, n° XXVI.

72. Lohrmann, *Papsturkunden*, p. 76, n° 1 ; Müller, *Cartulaire*, p. 22, n° XVIII.

73. Luchaire, *Louis VII*, n° 378, p. 221 (texte p. 406) ; n° 421, p. 234-235 (texte p. 414-415).

74. Luchaire, *Louis VII*, n° 398, p. 228 ; Flammermont, *Institutions municipales*, p. 157, p.j. n° I.

lement le concours des grandes familles de Senlis.⁷⁵ Enfin, en obtenant le droit pour l'évêque d'investir et d'installer les supérieurs de toutes les maisons religieuses royales de la ville — un privilège considérable, ratifié plus tard par Philippe Auguste —, Amaury nous confirme, s'il en était encore besoin, que l'évêque de Senlis était alors devenu un personnage de tout premier plan au sein de l'entourage royal.⁷⁶ Comme on le verra, la construction de la cathédrale fera des progrès considérables durant son épiscopat, en particulier l'achèvement du chœur et l'édification partielle de la façade occidentale.

4. L'évêque Henri (1167-1185)

Comme Pierre, l'évêque Henri était issu de l'abbaye Sainte-Geneviève de Paris.⁷⁷ Il sera ensuite abbé des chanoines réguliers de Saint-Quentin de Beauvais (1160-1167) alors que le frère du roi, futur archevêque de Reims, Henri de France, était évêque de cette même ville.⁷⁸ Tant par les fonctions exercées jusque là que par ses relations, Henri était donc tout désigné pour succéder à Amaury à la tête de l'évêché de Senlis.

On le voit ainsi apparaître aux côtés des grands personnages ecclésiastiques de son temps — Henri de France, Guillaume aux Blanches Mains, Etienne de Tournai, Pierre de Celle —, s'occupant des affaires royales relatives aux abbayes parisiennes ou témoin à l'occasion de nombreux accords, donations ou arbitrages.⁷⁹

L'évêque Henri était un homme avisé comme le montre son attitude vis-à-vis de la charte communale de 1173 : ce n'est que quatre années plus tard qu'il conclura son propre accord avec la commune et celui-ci sera en outre assorti de dispositions relatives à une éventuelle dévaluation de la monnaie ainsi qu'au paiement de sa rente perpétuelle par mensua-

lités et non par annuités.⁸⁰ C'était aussi un homme au caractère indépendant : en 1171, il entre en conflit avec Alexandre III pour avoir divisé une prébende au profit de l'archidiacre de la cathédrale, qui se trouvait être son neveu ;⁸¹ en 1184, il prend parti en faveur de la jeune reine Isabelle de Hainaut, sur le point d'être répudiée pour raison d'Etat par Philippe Auguste et qui avait trouvé refuge à Senlis.⁸² Dans les deux cas, il saura retrouver tout son crédit, tant auprès du pape que du roi.

L'épiscopat d'Henri est associé à la reconstruction de Saint-Frambourg et c'est en mai 1177 que les reliques du saint sont exposées en présence du roi Louis VII, du légat du pape, de l'évêque de Meaux et « ...d'un grand concours de peuple ».⁸³

Mais l'activité d'Henri à Senlis sera surtout marquée par un renforcement considérable des prérogatives — et donc du prestige — du chapitre. C'est ainsi qu'il lui accorde le droit de nomination des curés et prêtres pour certaines églises du diocèse (1174), celui d'excommunication et d'interdit (1184) ou, encore (1179), le droit de la saisine des propriétés des chanoines morts intestats.⁸⁴ Par une charte de 1180, il fut interdit aux chanoines de prendre des cures dans les paroisses de la ville : ils devaient donc se consacrer uniquement à leur charge canoniale.⁸⁵

Les revenus du chapitre furent en outre augmentés par des donations prélevées sur les propres possessions de l'évêque⁸⁶ et, en 1184, celui-ci renouvelait la promesse faite par son prédécesseur Thibaud d'accorder au chapitre la moitié des offrandes, une fois l'œuvre achevée.⁸⁷ On lui doit certainement les deux confirmations papales d'Alexandre III (1172) et de Lucius III (1182).⁸⁸

Bien que la cathédrale fût consacrée seulement six ans après sa mort, l'évêque Henri put la voir achevée dans son gros œuvre — si l'on excepte la partie supérieure des tours de façade — dès les années 1175.

75. Ainsi Gui le Bouteiller aumône-t-il à Saint-Lazare un muid de blé sur son moulin d'Ermenonville et un muid de vin sur ses vignes de « Ruellis », à percevoir chaque année au terme de la Saint-Rémi (*Gallia christiana*, t. X, Instrumenta, col. 215, n° XXIII).

76. Müller, *Cartulaire*, p. 43, n° XXXVIII bis : charte de Philippe Auguste promulguée en 1185 et ratifiant le privilège déjà accordé à l'évêque Amaury par Louis VII, sans doute au bénéfice du nouvel évêque Geoffroy, son prédécesseur Henri étant mort cette même année.

77. *Gallia christiana*, t. X, col. 1405.

78. *Gallia christiana*, t. IX, col. 821.

79. *Gallia christiana*, t. X, col. 1403 ; Lohrmann, *Papsturkunden*, p. 437, n° 156 ; p. 442, n° 159.

80. Carolus-Barré, *Commune de Senlis*, p. 60-61.

81. Lohrmann, *Papsturkunden*, p. 73, n° 25 ; Müller, *Cartulaire*, p. 25, n° XXI.

82. Aubert, *Monographie*, p. 12 ; *Gallia christiana*, t. X, col. 1404.

83. *Gallia christiana*, t. X, col. 1474. La reconstruction de Saint-Frambourg était déjà commencée en 1177 : Bianchina, *Saint-Frambourg*, n° 20, p. 8 et n° 22, p. 18-20.

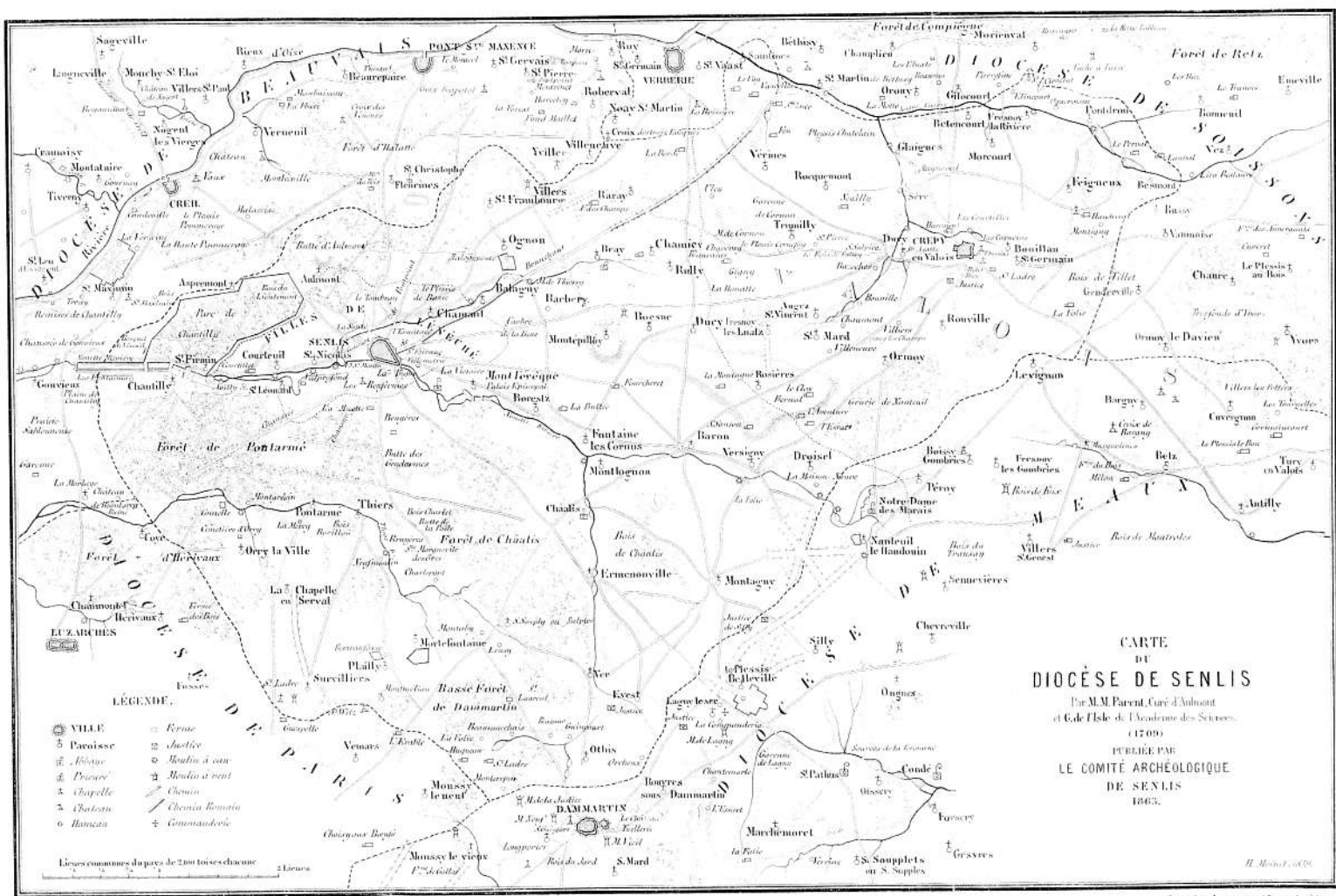
84. Müller, *Cartulaire*, p. 29, n° XXV (1174) ; p. 33, n° XXIX (1179) ; p. 42, n° XXXVII (1184).

85. *Gallia christiana*, t. X, Appendix, col. 436, n° LXXV ; Müller, *Cartulaire*, p. 36, n° XXXII.

86. Müller, *Cartulaire*, p. 37, n° XXXIII ; p. 42, n° XXXVIII.

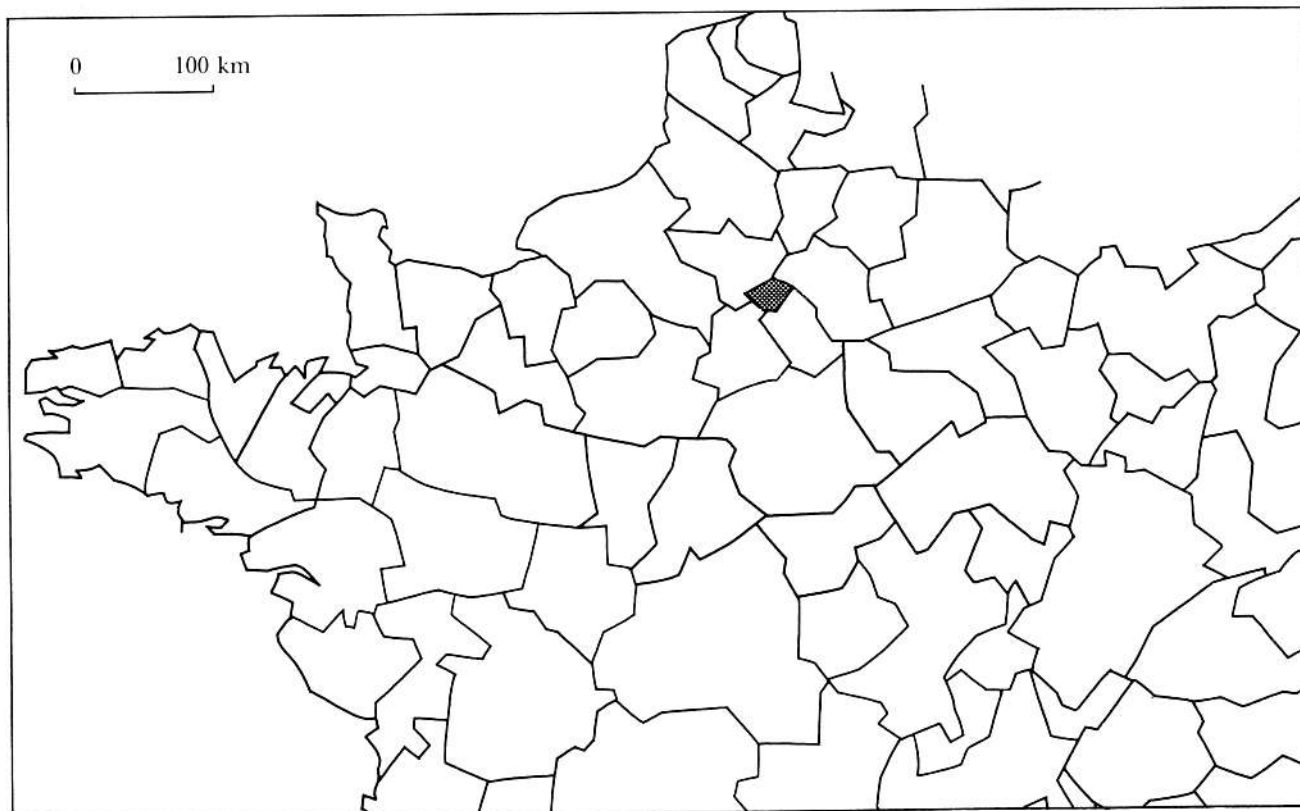
87. Müller, *Cartulaire*, p. 41, n° XXXVI ; *Gallia christiana*, t. X, Appendix, col. 439, n° LXXXI.

88. Lohrmann, *Papsturkunden*, p. 77, n° 8, 9, 10.



5. Carte de l'ancien diocèse de Senlis.

6. Position et superficie comparée du diocèse de Senlis dans les diocèses de la moitié nord de la France.



5. L'évêque Geoffroi (1185-1213)

C'est pendant l'épiscopat de Geoffroi, qui venait de Saint-Denis, que se situe la cérémonie de dédicace de la cathédrale, le 16 juin 1191, par les soins de l'archevêque de Reims Guillaume aux Blanches Mains, en présence des évêques de Soissons, Laon, Noyon, Meaux et, bien sûr, Senlis.⁸⁹ Dernier évêque de Senlis au XII^e siècle et prédécesseur du fameux Guérin, Geoffroi apparaît comme avant tout préoccupé à codifier, comme l'évêque Henri, les droits et privilèges du chapitre de la cathédrale.⁹⁰ C'est aussi à ce moment que les chanoines entrent en possession du fief de la famille de Garlande, rue du Châtel, et de l'ancien hôtel seigneurial du comte de Vermandois (1188 et 1194).⁹¹ On doit également à l'évêque Geoffroi l'institution (1208) de la charge de marguillier, attribuée à deux prêtres chargés de tout ce qui concernait le culte, l'ornementation de la cathédrale, le luminaire et la sonnerie.⁹²

D. LE CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE

Comme partout, c'est au chapitre — et plus particulièrement à la fabrique, qui en est son émanation — qu'incombait la charge de la reconstruction de la cathédrale.⁹³ Mais l'évêque pouvait encourager dans une très large mesure cette entreprise en développant un environnement favorable de privilèges et de prospérité au bénéfice des chanoines, ce qui fut, on l'a vu, effectivement le cas à Senlis dès avant le milieu du XII^e siècle.

Outre l'exceptionnelle bienveillance de ses évêques, le chapitre de Notre-Dame⁹⁴ tenait sa croissance de la générosité des grandes familles seigneuriales senlisiennes, dont plusieurs membres comptèrent parmi ses dignitaires,⁹⁵ et de celle des

chanoines eux-mêmes. En revanche, et contrairement à ce qu'on pourrait croire, la sollicitude des rois à son égard apparaît plus modeste et, pour le XII^e siècle, on ne peut guère mentionner — si l'on excepte les lettres de recommandation de Louis VII, sans doute déterminantes, il est vrai, pour la reconstruction de la cathédrale⁹⁶ — que la fondation d'une seconde lampe par Louis VII, pendant la régle (vers 1167-68)⁹⁷ et l'installation par Philippe Auguste (1190) d'un chapelain qui devait prier pour le salut de l'âme de son épouse Isabelle de Hainaut, qui venait de décéder.⁹⁸

Le chapitre de la cathédrale était composé de trente-six chanoines, dont le doyen — élu par ses pairs —, le chantre et l'archidiacre — en général nommés par l'évêque — étaient les principaux dignitaires.⁹⁹ C'est à lui que revenait le privilège de l'élection de l'évêque.¹⁰⁰

À la fin du XII^e siècle, le chapitre de Notre-Dame était à la tête d'un domaine important que de nombreuses donations viendront encore enrichir par la suite.¹⁰¹ À Senlis et dans ses faubourgs, le chapitre exerçait son autorité sur les paroisses Notre-Dame, Saint-Aignan, Sainte-Geneviève, Saint-Hilaire, Saint-Martin et Saint-Pierre ; il possédait la plus grande partie des menues dîmes, des terres, des vignes et exerçait la justice domaniale.¹⁰²

De telles prérogatives ne seront d'ailleurs pas sans poser de problèmes vis-à-vis de la commune de 1173 et ce n'est qu'en 1204 qu'un accord — se traduisant en fait par un empiètement de la commune sur les privilèges du chapitre — sera conclu entre les chanoines et la nouvelle institution, soit postérieurement à la date (1202) de la confirmation de la commune par Philippe Auguste.¹⁰³ Avant cela, les chanoines avaient déjà dû partager quelques-uns de leurs privilèges et revenus avec l'abbaye Saint-Vincent et le prieuré de Saint-Nicolas-d'Acy en leur abandonnant deux prébendes de la cathédrale.¹⁰⁴ Mais ces quelques concessions ne devaient guère

89. Voir ci-dessus, p. 4.

90. Müller, *Cartulaire*, p. 43, n° XXXIX ; p. 44, n° XLI ; p. 45, n° XLIII ; Aubert, *Monographie*, p. 192, p.j. n° 10.

91. Müller, *Cartulaire*, p. 50, n° XLIX bis, pour l'ancien hôtel seigneurial de Raoul de Vermandois. Pour le fief de Garlande, site du futur Hôtel-Dieu, voir ci-dessus, p. 9.

92. Müller, *Cartulaire*, p. 66, n° LXXV.

93. Aubert, *Construction*, p. 246-249 ; du Colombier, *Chantiers*, p. 37-39 ; Gimpel, *Bâtisseurs*, p. 41-47.

94. Le travail fondamental sur le chapitre de Notre-Dame reste celui de M.-A. Menier, « Le chapitre cathédral de Senlis de 1139 à 1516 », *Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis, Comptes-rendus et Mémoires*, 1969-1970, p. 5-214.

95. Ainsi Etienne Bouteiller, doyen du chapitre à partir de 1166.

96. Voir ci-dessous, p. 48.

97. *Gallia christiana*, t. X, col. 1456-1457. Texte publié par M. Aubert, *Monographie*, p. 187-188, p.j. n° 4.

98. Afforty, *Collectanea*, t. I, p. 465.

99. Menier, *Chapitre*, p. 24 et suiv. À l'image du diocèse, le chapitre cathédral de Senlis n'était pas considérable comparé, par exemple, à celui de Laon qui passait pour l'un des plus grands et des plus riches de la France médiévale et comptait plus de quatre-vingt chanoines d'après une bulle de Lucius III datée des années 1182/83 (Aisne, G 1850, f. 12).

100. Menier, *Chapitre*, p. 95.

101. Les possessions du chapitre de Notre-Dame à la fin du XII^e siècle sont connues grâce à une bulle de confirmation du pape Lucius III, datée du 31 juillet 1182 (original aux Archives de l'Oise, G 2 710 ; Afforty, *Collectanea*, t. XIV, p. 662-666).

102. Menier, *Chapitre*, p. 135-136.

103. Menier, *Chapitre*, p. 128 ; Carolus-Barré, *Commune de Senlis*, p. 99.

104. Menier, *Chapitre*, p. 37.

entamer la puissance d'un chapitre qui, en dehors de Senlis, exerçait en outre des droits ou possédait des biens dans trente-trois villages, la plupart dans le diocèse : possession de seigneuries (Montlognon, Orry, Vauprofond, Verrines), d'églises et chapelles (dix-neuf), de terres ou encore perception de dîmes et de diverses rentes en nature.¹⁰⁵

Grâce aux fréquents séjours qu'y effectuèrent les premiers rois capétiens, qui l'apprécièrent sans doute plus que toute autre ville de leur domaine, grâce au rôle prééminent joué par plusieurs familles seigneuriales, comme par les évêques, dans l'entourage royal et dans les grandes affaires de ce temps, Senlis a donc connu — au XII^e siècle surtout — une situation exceptionnelle qui en a fait une véritable « ville de cour », qu'on peut imaginer vivant au

rythme des allées et venues des rois et de leurs familiers et bénéficiant de leur présence au point d'en être restée marquée à tout jamais dans son patrimoine monumental. La position « charnière » de la cathédrale Notre-Dame, trait d'union entre les édifices représentatifs du pouvoir civil, à l'ouest — palais royal, tour de la famille des Bouteillers, hôtel du comte de Vermandois — et le palais épiscopal, à l'est, siège du pouvoir religieux, est certainement très significative à cet égard.

L'étude de la cathédrale bâtie à partir du milieu du XII^e siècle ne pouvait, bien évidemment, ignorer ce contexte et c'est la raison pour laquelle il était essentiel de le rappeler préalablement à toute analyse du monument, sous peine de n'avoir de celui-ci qu'une compréhension limitée, voire même erronée.¹⁰⁶

II. LES CONDITIONS DE L'ELABORATION DU PLAN DE LA CATHEDRALE DU XII^e SIECLE : LES CONTRAINTES TOPOGRAPHIQUES, LEGS DE L'HISTOIRE

Afin d'apprécier les conditions dans lesquelles fut élaboré le plan de la nouvelle cathédrale, il est nécessaire de procéder à une double démarche préalable consistant, d'une part à supprimer les modifications apportées au plan primitif entre le XIII^e et le XIX^e siècles et, d'autre part, à restituer le contexte topographique existant lorsque la cathédrale fut entreprise.

A. LES ALTERATIONS DU PLAN DU XII^e SIECLE

Les modifications apportées au plan du XII^e siècle sont bien connues et datées et je ne les évoquerai que rapidement (fig. 7 et 106). La pre-

mière à intervenir chronologiquement — et aussi l'une des plus riches de conséquences — fut la construction d'un vaste transept avec bas-côtés dès le milieu du XIII^e siècle.¹⁰⁷ Bien que non comprise à proprement parler dans le plan de la cathédrale, mais communiquant néanmoins avec elle, il faut mentionner ensuite la construction, à la fin du XIV^e siècle, de la salle capitulaire, « coincée » entre la muraille gallo-romaine, sur l'épaisseur de laquelle elle empiète, et l'angle nord-ouest de la cathédrale.¹⁰⁸ Vers 1465, on défonce le mur méridional du chœur, immédiatement à l'est de la tour d'escalier, pour construire la chapelle dite du Bailli.¹⁰⁹ C'est en 1504 que survient le terrible incendie qui oblige à une reconstruction presque totale du transept et des parties hautes de la cathédrale tandis que la nef est dotée de seconds bas-côtés. Ce sont ces tra-

105. Menier, *Chapitre*, p. 136-137.

106. Après ce rappel historique, il paraît difficile de souscrire à l'opinion de C. Seymour, *Noyon*, p. 36, selon laquelle la cathédrale de Senlis « fut construite avec des ressources modestes et dans un centre où les conditions étaient moins favorables qu'à Noyon pour l'installation d'un chantier important ».

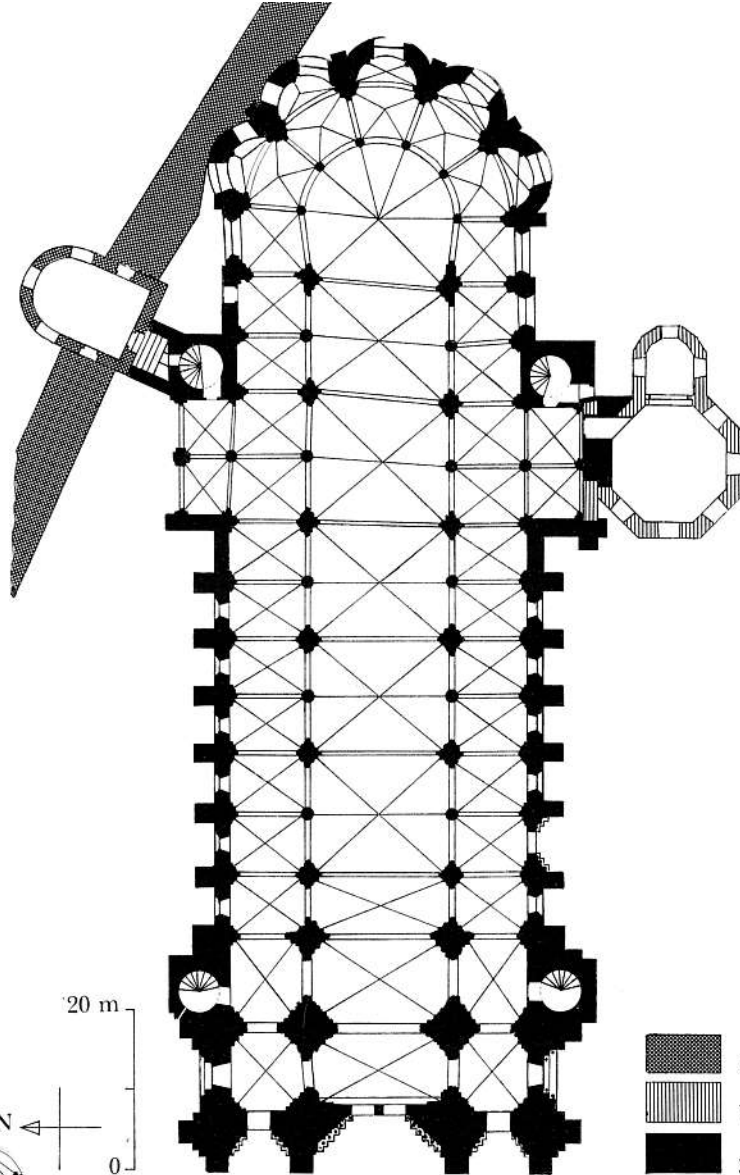
107. La preuve formelle de l'absence de transept dans le plan du XII^e siècle (la plupart des historiens sérieux du XIX^e siècle l'avaient cependant déjà supposé) a été établie en 1885 à l'occasion de l'installation d'un calorifère au nord de la croisée actuelle, lorsque furent retrouvés les vestiges d'une pile et de deux colonnes du XII^e siècle correspondant à la section éventrée au siècle suivant pour la construction du transept. Celle-ci avait nécessité la destruction des travées V et VI (fig. 105 et 106), les piles orientales de la travée IV (piles 37 et 54) étant cependant réutilisées en tant que piles ouest de la croisée (les chapiteaux sont restés en place à la hauteur correspondant à la retom-

bée des arcades du XII^e siècle) tandis que de nouvelles piles (piles orientales de la croisée) étaient bâties entre la pile forte et la colonne de la travée VI, supprimées. Voir Müller, *Découvertes*, p. 123-130, avec plan en regard de la p. 120.

Le transept du XIII^e siècle a beaucoup souffert de l'incendie de 1504 et sa restitution pose de nombreux problèmes relatifs notamment à son élévation primitive et à son extension vers l'ouest, où aucuns vestiges ne sont aujourd'hui visibles (voir ci-dessous, n. 345). Pour sa description dans son état actuel, voir Aubert, *Monographie*, p. 87-97, qui le date entre les années 1240 et 1250.

108. Le bâtiment qui abrite la salle capitulaire comporte en outre une seconde salle, beaucoup plus petite, utilisée à l'origine comme bibliothèque du chapitre : Aubert, *Monographie*, p. 146-151 ; Trombetta, *Architecture*, p. 57-59.

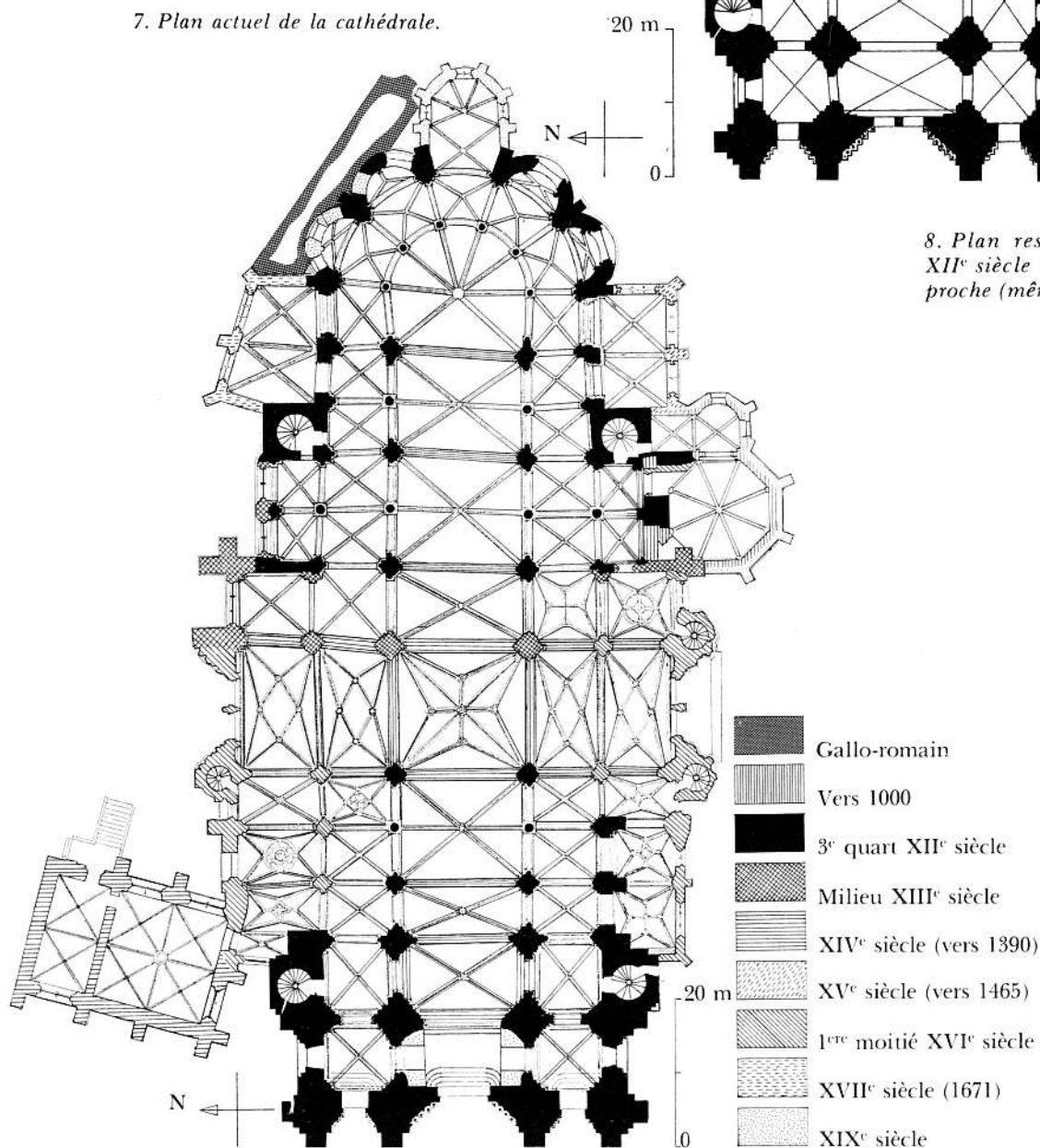
109. Müller, *Monographie*, 1880, p. 76-77 ; Aubert, *Monographie*, p. 21-22 et 155.



7. Plan actuel de la cathédrale.

-  Gallo-romain
-  Vers 1000
-  3^e quart XII^e siècle

8. Plan restitué de la cathédrale du XII^e siècle et de son environnement proche (même échelle que fig. 7).



-  Gallo-romain
-  Vers 1000
-  3^e quart XII^e siècle
-  Milieu XIII^e siècle
-  XIV^e siècle (vers 1390)
-  XV^e siècle (vers 1465)
-  1^{re} moitié XVI^e siècle
-  XVII^e siècle (1671)
- XIX^e siècle

vaux, commencés peu après le sinistre et terminés vers 1560 qui, de l'extérieur, donnent à la cathédrale l'aspect d'un monument de style gothique flamboyant.¹¹⁰ En 1671, Jean Deslions, chanoine du chapitre, construit au nord du chœur, symétriquement à la chapelle du Bailli, une chapelle dédiée aux saints Gervais et Protas.¹¹¹ Enfin, c'est en 1847-48 que Daniel Ramée substitue à la chapelle axiale du XII^e siècle une construction néo-gothique plus développée, dédiée à la Vierge Marie.¹¹²

Pour mémoire, puisque sa construction n'a pas affecté le plan de la cathédrale, il faut rappeler que c'est dans le second quart du XIII^e siècle que la tour méridionale est complétée par la magnifique flèche gothique inséparable, depuis, de la silhouette de la cathédrale.¹¹³

B. LE PLAN DE LA CATHÉDRALE DU XII^e SIÈCLE ET SES PARTICULARITÉS

Avant ces additions et reconstructions, le plan de la cathédrale Notre-Dame (fig. 8, 105, 106) se composait donc d'une nef avec bas-côtés suivie directement d'un chœur à déambulatoire avec chapelles rayonnantes, un des premiers exemples, pour l'architecture gothique, du plan continu sans transept qui devait jouir d'une certaine popularité parmi les constructeurs de l'Ile-de-France dans la seconde moitié du XII^e siècle.¹¹⁴

À l'est, le sanctuaire comprenait un hémicycle outrepassé construit sur de minces colonnes monolithiques ouvrant sur un déambulatoire desservant cinq chapelles rayonnantes contiguës faiblement saillantes. Le chœur proprement dit était composé, comme aujourd'hui, de deux travées double de plan

carré (travées VII et VIII), couvertes de voûtes sexpartites en correspondance avec une alternance de piles fortes composées et de colonnes commençant directement à l'ouest du sanctuaire.¹¹⁵

Ensuite, et avant les modifications occasionnées par la construction du transept au XIII^e siècle, la nef s'étendait en une perspective continue de six travées, les trois plus orientales construites, comme celles du chœur, sur le principe de la travée double et de la voûte sexpartite. Ce parti a été toutefois abandonné dans les trois travées les plus proches de la façade (travées I, II et III) au profit de voûtes quadripartites et de piles renforcées : une disposition qui s'explique bien sûr par la présence des tours de façade, dont il fallait assurer un nécessaire contrebutement vers la nef.

Malgré son apparente simplicité, le plan ainsi restitué de la cathédrale au XII^e siècle montre plusieurs particularités (fig. 8 et 105) :

— on remarque tout d'abord la présence de deux espaces rectangulaires voûtés, situés immédiatement à l'ouest des tours d'escalier orientales et dédoublant, en quelque sorte, les bas-côtés du chœur sur la longueur d'une travée double (travée VII) ; ce sont ces excroissances que Marcel Aubert appelait des « faux-croisillons », leur hauteur étant en effet limitée à celle des bas-côtés ; je leur propose plutôt le nom de vestibules latéraux, un terme que je justifierai par la suite.¹¹⁶

— on constate ensuite que l'axe de l'abside et de sa couronne de chapelles s'infléchit très sensiblement vers le sud par rapport à l'axe général du monument ;¹¹⁷ cette inclinaison se traduit par un décalage des piles du chœur, celles du côté sud étant implantées légèrement plus à l'ouest que les piles correspondantes du côté nord ; ce décalage s'atténue progressivement vers l'ouest et l'alignement des piles nord et sud n'est parfait qu'à partir des piles occidentales de l'actuelle croisée du transept (piles 37 et 54).

110. Bien davantage que la construction du transept au XIII^e siècle, c'est l'incendie de 1504 et les reconstructions consécutives qui sont responsables des profondes altérations subies par la cathédrale du XII^e siècle, nous laissant notamment dans l'ignorance des dispositions que présentait à l'origine l'étage des fenêtres hautes. On verra cependant plus loin que plusieurs éléments encore en place permettent, pour l'essentiel, une restitution suffisamment sûre de l'étage disparu, dont la connaissance est indispensable à une bonne compréhension de la cathédrale du XII^e siècle. Sur l'historique et la description des reconstructions du XVI^e siècle, voir : Müller, *Monographie*, 1880, p. 77-83 ; Aubert, *Monographie*, p. 23-34 ; p. 59-71 et 87-97 (passim) ; p. 129-138.

111. Aubert, *Monographie*, p. 35-36 ; p. 158. Les problèmes relatifs aux emplacements successifs des édifices ou chapelles dédiés aux saints Gervais et Protas, seconds patrons de la cathédrale, sont examinés p. 28-31 (fig. 12 a, b, c et d).

112. Sur cette reconstruction, critiquée à l'époque, voir Guérin, *Chapelle de la Vierge*, p. 105-121. On est assuré que la chapelle du XII^e siècle avait la même profondeur que les autres car la naissance de l'hémicycle est encore visible de part et d'autre de l'entrée de la chapelle néo-gothique. Plusieurs chapiteaux provenant de la chapelle

du XII^e siècle et déposés lors de sa démolition en 1847 sont conservés au Musée du Vermandois.

113. Aubert, *Monographie*, p. 121-127, avec dessin de l'élévation page suivante ; Jalabert, *Clochers de France*, p. 36-37 ; Fontaine, *Senlis*, p. 81-82.

114. Voir ci-dessous, p. 76-78.

115. La cathédrale du XII^e siècle ne comportant pas de transept, nous ne savons donc pas quelle était l'étendue du chœur liturgique qui, dans certains cas, pouvait d'ailleurs occuper la croisée du transept, voire les dernières travées de la nef. Il est toutefois très vraisemblable que la travée correspondant aux deux vestibules devait constituer la première travée du chœur proprement dit comme j'en expliquerai plus loin les raisons.

116. Aubert, *Monographie*, p. 77-78 pour le « faux-croisillon » sud (avec coupe p. 76) et p. 82 pour le « faux-croisillon » nord (aujourd'hui chapelle Sainte-Geneviève).

117. La valeur de cette inclinaison est d'environ 5° (fig. 105). Elle n'affecte pas l'axe général du monument, qui réunit toutes les clefs de voûte du vaisseau central, y compris celle de l'hémicycle. C'est donc par le seul jeu d'une très légère rotation vers le sud de l'ensemble déambulatoire-chapelles rayonnantes que cette inclinaison est obtenue.

— enfin, corrélativement à cette atténuation du décalage des piles vers l'ouest, on remarque une augmentation importante de la largeur des bas-côtés, qui passe d'une valeur moyenne de 3,50 m à la dernière travée avant le déambulatoire (travée 13 S) à une valeur moyenne de 4,70 m au droit de la première travée double de la nef (travée 4 S).

Comment expliquer ces particularités du plan du XII^e siècle ? C'est ici qu'il convient de s'interroger sur l'environnement topographique et le contexte historique dans lesquels fut commencée la construction de la cathédrale au milieu du XII^e siècle. On verra que l'un comme l'autre étaient extrêmement contraignants et que l'architecte a dû littéralement « encastrer » sa bâtisse dans un ensemble de constructions existantes qu'il était tenu, non seulement de conserver, mais encore d'intégrer structurellement au nouvel édifice. Son grand mérite fut d'avoir satisfait à ces impératifs purement fonctionnels sans altérer en rien l'unité de son programme.

C. L'ENVIRONNEMENT TOPOGRAPHIQUE DE LA CATHÉDRALE AU MILIEU DU XII^e SIECLE

1. L'enceinte gallo-romaine de la fin du III^e siècle

La cathédrale Notre-Dame est bâtie dans le quart nord-est de l'ancienne citadelle gallo-romaine, délimitée par une enceinte elliptique ponctuée de vingt-huit tours construite à la fin du III^e siècle (fig. 4).¹¹⁸

Conservée encore aujourd'hui en majeure partie, cette enceinte a cependant disparu dans le secteur de la cathédrale. Son tracé peut toutefois être facilement suivi depuis l'ancien palais épiscopal, qui l'a intégré dans son plan avec deux tours, dont l'une est encore conservée en élévation.¹¹⁹ La muraille entre ensuite en contact avec la cathédrale au niveau des deux chapelles nord-est du déambulatoire, qui mordent d'ailleurs largement sur son épaisseur. Elle dis-

paraît alors pour reprendre, à la hauteur du transept flamboyant, dans le petit bâtiment connu pour avoir été l'ancienne bibliothèque du chapitre à partir de 1528¹²⁰ et dont la base est, en fait, constituée par le noyau d'une des tours. Guidant l'orientation de la salle capitulaire du XIV^e siècle, la muraille, avec une autre de ses tours, est enfin assimilée dans le périmètre de l'hôtel de Vermandois.

Les fouilles exécutées en 1977 dans le jardin de l'Evêché,¹²¹ donc sur le flanc nord-est de la cathédrale, ont permis de préciser le tracé de la partie disparue de l'enceinte et, surtout, de localiser avec précision la tour gallo-romaine dont l'existence nous était signalée par les textes.¹²² Située à moins d'un mètre de la tour d'escalier desservant les tribunes de la cathédrale, la présence de cette tour de l'enceinte permet d'expliquer, comme nous le verrons par la suite, bien des anomalies observées dans cette région du monument, aménagée, en fait, pour communiquer avec elle et avec la muraille.¹²³

2. La chapelle octogonale

Sur le flanc sud, immédiatement à l'est du transept flamboyant et complètement intégré dans le périmètre de la cathédrale (fig. 7), se trouve un petit édifice de plan octogonal à deux étages avec absidiole orientée, utilisé aujourd'hui comme sacristie.

L'étage inférieur, qui forme crypte, est couvert par des voûtes d'arêtes qui retombent au centre sur quatre piles carrées (fig. 9). L'absidiole se compose d'une travée droite et d'un hémicycle composé, en fait, de cinq pans faiblement coupés, couverts d'une voûte en berceau surbaissé, plus tardive.

L'étage supérieur, voûté au XIV^e siècle, encombré par la suite de boiseries et d'armoires qui masquaient les maçonneries intérieures et, par ailleurs, fortement restauré à l'extérieur en 1866-67 lors de la démolition de l'aile occidentale de l'Evêché, a longtemps été considéré comme plus tardif que la crypte.¹²⁴ Le dégagement de la face intérieure des murs, en 1954, et leur restauration consécutive ont permis la découverte d'arcatures aveugles en plein cintre (fig. 10) et la mise au jour des maçonneries

118. Flammermont et Dupuis, *Enceinte*, p. 11-18 ; Blanchet, *Enceintes romaines*, p. 112-116 ; Roblin, *Cités*, p. 368-391 ; Brühl, *Palatium*, p. 83-90.

119. Il semblerait (voir ci-dessous, n. 133) que la tour nord-ouest — encore conservée aujourd'hui — ne faisait pas directement partie au XII^e siècle du palais épiscopal, avec lequel elle devait néanmoins communiquer par le sommet de la courtine de l'enceinte (fig. 12 c).

120. Müller, *Bibliothèque*, p. 265-292 ; Aubert, *Monographie*, p. 150-151.

121. M. Durand et D. Brouillette, *Rapport concernant la fouille effectuée à l'Hôtel de Vermandois et dans le jardin de l'évêché à Senlis*, avril-juin 1977, p. 1-92. Voir également dans ce volume, p. 119-126, le résumé de ce rapport : M. Durand, « Les structures du jardin de l'évêché au nord de la cathédrale de Senlis ».

122. Afforty, *Collectanea*, t. IX, p. 4707 (59), mentionne une tour gallo-romaine « vers la cour du chapitre qui a été détruite pour former la chapelle de S. Gervais... ». Voir également la description des tours de l'enceinte gallo-romaine donnée dans B.N., *Coll. Picardie*, t. V, fol. 78. La présence de la muraille gallo-romaine à cet endroit est par ailleurs attestée en 1163 par le don, à l'abbaye de Chaâlîs, par un chanoine de Senlis, d'une vigne située « ...sub muro juxta ecclesiam Beate Marie ». D'après B.N., *Cart. Chaâlîs*, lat. 11003, fol. 96. Je remercie Thierry Crépin-Leblond de m'avoir signalé ce texte.

123. Voir ci-dessous, p. 33-34.

124. Aubert, *Octogone*, p. 464-468 ; *Monographie*, p. 141-146.



9. Pilier et retombée de la voûte de la chapelle octogonale.

10. Arcature aveugle de la chapelle octogonale.



primitives qui prouvent que l'ensemble de l'édifice — crypte et chapelle supérieure — est bien homogène.¹²⁵

Quelle date lui assigner ? Si l'on considère la technique de la taille de l'appareil de la crypte où l'on remarque l'utilisation de la bretturée à grosses stries ; l'emploi d'un ciment rosé à base de briques pilées ; l'épaisseur des joints, nécessitant parfois le recours à une longue pierre plate ; le décor des chapiteaux des arcatures aveugles de la chapelle supérieure, qui s'apparente à une sorte de ruban plissé, et celui des bases, découpées en facettes triangulaires par une petite moulure torique ; si l'on considère enfin le type des fenêtres primitives — il est facile de montrer qu'il s'agissait d'oculi, conservés dans leur moitié supérieure lors de l'agrandissement des fenêtres¹²⁶ — cette construction doit être datée de la fin du X^e ou du début du XI^e siècle.¹²⁷

Je m'interrogerai plus loin sur l'usage de cette chapelle et les raisons qui ont imposé à l'architecte du XII^e siècle de l'inclure dans le plan de la nouvelle cathédrale par le relais du vestibule voûté, dénommé faux-croisillon sud par Marcel Aubert (fig. 15 et 16).¹²⁸

3. Les bâtiments du chapitre

Des bâtiments du chapitre, seule subsiste aujourd'hui, au nord-ouest de la cathédrale, la salle capitulaire, reconstruite entre 1390 et 1410 par Pierre l'Orfèvre (fig. 7).¹²⁹ L'obituaire de Senlis nous

125. Ces découvertes ont permis à Marcel Aubert de modifier ses conclusions antérieures : *Chapelle à deux étages*, p. 167-173, avec plans et coupes.

126. Un oculus — maçonné lors de la construction du vestibule de la cathédrale du XII^e siècle — subsiste sur le côté de l'octogone situé au nord-ouest de l'abside. Celui qui s'ouvre au-dessus de l'abside est une restitution consécutive aux restaurations de 1866-1867 comme le prouve une estampe antérieure à celles-ci, qui montre également qu'un autre oculus s'ouvrait jusqu'alors dans le côté situé au sud-ouest de l'abside (Chapuy et Jolimont, *Cathédrale*, pl. 2). Cette estampe montre, par ailleurs, que la chapelle octogonale était dépourvue de contreforts à l'angle sud-est, le seul visible. Le contrefort de l'abside, quant à lui, est à l'évidence un ajout tardif (XV^e ou XVI^e siècle).

127. M. Aubert, *Chapelle à deux étages*, p. 168, la date du début du XI^e siècle par comparaison avec la chapelle de la crypte de la cathédrale d'Auxerre (vers 1030) où se voient des chapiteaux et des bases de même type, mais d'une meilleure exécution. J. Hubert, cité par Aubert (p. 172), la rajeunit jusqu'à la seconde moitié du XI^e siècle. Sans vouloir pour autant apporter des arguments à cette datation basse, je signalerais des bases assez semblables aux baies du premier étage (aujourd'hui caché par les combles du transept) du clocher de l'église de Nogent-sur-Oise qui, sauf l'étage supérieur, doit être daté vers 1100.

128. Voir ci-dessous, p. 26-31.

129. Voir ci-dessous, n. 108.

apprend que cette construction remplaçait de vieux bâtiments tombant en ruines.¹³⁰

Les fouilles de 1977 ont révélé plus à l'est, entre le transept flamboyant et la tour disparue de l'enceinte gallo-romaine, des substructions antérieures à la cathédrale du XII^e siècle, dont certaines semblent être celles des cuisines et du réfectoire.¹³¹

Au nord, les divers bâtiments du chapitre occupaient donc la totalité de l'espace compris entre l'enceinte gallo-romaine et la nouvelle cathédrale, la communication avec cette dernière étant assurée, de la même manière que pour la chapelle octogonale au sud, par un vestibule voûté (fig. 15 et 40).¹³²

4. Le palais épiscopal

Bien que n'étant pas relié directement à la cathédrale reconstruite au XII^e siècle — contrairement à la chapelle octogonale, à une partie des bâtiments du chapitre et à la tour gallo-romaine aujourd'hui disparue — le palais épiscopal n'en existait pas moins depuis longtemps à l'emplacement qu'il occupe encore aujourd'hui ; il faisait

donc partie de l'environnement immédiat de la cathédrale dont il n'était distant que de sept mètres environ à son extrémité nord-ouest (fig. 12, a, b, c, d).¹³³

A l'exemple de plusieurs autres sites médiévaux comparables, la partie la plus ancienne du palais épiscopal s'appuyait sur la muraille gallo-romaine, intégrant à l'origine dans son plan une tour, qui n'est plus visible aujourd'hui qu'en sous-sol. À l'autre extrémité, le palais marquait un retour d'équerre vers le sud-ouest, à la hauteur de la porte de Reims.¹³⁴ Un mur de facture archaïque et deux baies en plein cintre bouchées depuis fort longtemps, visibles depuis la rue du chancelier Guérin, attestent l'ancienneté de cette partie du bâtiment. Outre la chapelle ajoutée vers 1220 par l'évêque et chancelier Guérin à cette aile méridionale,¹³⁵ les bâtiments de l'évêché se complétaient d'une aile ouest, à usage de communs, démolie en partie lors de la reconstruction du transept au XVI^e siècle, pour être rebâtie aussitôt plus à l'est, en englobant la chapelle octogonale.¹³⁶ Cette aile fut, à son tour, supprimée dans les années 1860 pour agrandir la place Notre-Dame et dégager la façade méridionale de la cathédrale et sa chapelle.¹³⁷ Il est possible qu'au milieu du XII^e siècle des constructions complétant le palais

130. Aubert, *Monographie*, p. 147 (avec texte cité en deuxième partie de la n. 1 de la même page, d'après B.N., lat. 9975, fol. 101).

131. Durand, « Les structures du jardin de l'évêché... ». L'existence d'un réfectoire du chapitre nous est connue à l'époque de Gui de la Tour, donc au début du XII^e siècle (Menier, *Chapitre*, p. 7). Plus tard, vers 1160-62, Guy IV le Bouteiller, à la demande de l'évêque Amaury, fera d'importantes donations au bénéfice du réfectoire du chapitre (Afforty, *Collectanea*, t. XIV, p. 312 ; Müller, *Cartulaire*, p. 22, n° XIX). Voir également Aubert, *Monographie*, p. 133, n. 1.

132. C'est la construction du transept, au XIII^e siècle, qui détermina l'abandon de certains bâtiments du chapitre (voir ci-dessus, n. 107). C'est également à cette époque que le vestibule fut fermé vers le nord par un mur percé de deux fenêtres contemporaines du transept du XIII^e siècle (fig. 40).

En 1859, ce vestibule, transformé dès 1349 en chapelle dédiée à sainte Anne (Aubert, *Monographie*, p. 157), a été l'objet d'une importante restauration comportant notamment la reprise du soubassement des deux fenêtres du XIII^e siècle, garni d'arcatures aveugles en plein cintre (Aubert, *Monographie*, p. 82). C'est sans doute à ce moment que la porte d'accès à l'escalier prévu pour desservir les tribunes — située à l'origine dans le mur oriental du vestibule — fut condamnée et remplacée par une autre porte, donnant sur le bas-côté du chœur. La chapelle est aujourd'hui dédiée à sainte Geneviève.

133. La reconstruction, sur un plan beaucoup plus développé, de la chapelle axiale en 1847-1848 a obligé à une modification de l'extrémité nord-ouest de l'ancien palais épiscopal, raccourcie pour la circonstance. Un plan du XVIII^e siècle de l'évêché de Senlis conservé aux Archives de l'Oise montre — si le document est fidèle — qu'il y avait alors contact avec la chapelle absidiale — qui était encore la chapelle primitive du XII^e siècle, identique aux autres en développement — et le palais épiscopal.

Mais cette disposition résultait en fait d'un aménagement postérieur à la construction de la cathédrale gothique. En effet, après bien des vicissitudes (Müller, *Monographie*, 1879, p. 302-305), l'ancien palais épiscopal a été racheté en décembre 1981 par la Ville de Senlis en vue de son aménagement en musée municipal et cette nouvelle affectation a permis l'exécution, sous la conduite de J.M. Fémolant, d'une importante campagne de fouilles en 1985 et 1986, accompagnée d'une restauration progressive du bâtiment. Ces fouilles ont montré l'ancienneté de l'occupation du site puisque les vestiges d'un habitat antérieur à la muraille du III^e siècle ont été mis au jour (voir ci-dessous n. 162). Elles ont permis également le dégagement d'un mur très ancien, de forte épaisseur (1,20 m environ), fermant au nord-ouest l'aile principale du palais épiscopal à 2,50 m de la tour gallo-romaine encore conservée. Il est vraisemblable qu'il faille voir dans ce mur la limite nord-ouest de la demeure de l'évêque au Moyen Âge, qui n'intégrait donc pas alors cette tour avec laquelle il pouvait néanmoins communiquer — du moins peut-on le présumer — par la partie supérieure de la courtine de l'enceinte. L'extension du bâtiment vers le nord-ouest et la « récupération » consécutive de la tour peuvent se situer — mais là aussi ce n'est que conjectural — au XVI^e siècle, lorsque l'évêque Charles de Blanchefort aménage la tour en oratoire (encore appelé « chapelle des anges » en raison des consoles sculptées d'anges musiciens qu'on y trouve) et quand Guillaume Petit fait ensuite édifier entre les deux tours une galerie dans le style Renaissance qui annexe alors au palais épiscopal la partie supérieure de la courtine de l'enceinte et permet un accès plus aisé à l'oratoire.

134. Les bâtiments gallo-romains de la porte de Reims furent occupés très tôt par l'évêque, comme ce fut notamment le cas à Noyon et à Reims, mais leur utilisation à usage de cuisines est sans doute tardive.

135. Müller, *Monographie*, 1879, p. 302.

136. Aubert, *Monographie*, p. 31.

137. Aubert, *Monographie*, p. 48.



11. Vestiges de la grande salle du XII^e siècle de l'ancien hôtel de Vermandois.

épiscopal aient existé à l'emplacement de la partie de l'aile sud et de l'aile ouest, aujourd'hui disparues. Mais ce n'est qu'une supposition, étayée par l'exemple d'autres palais épiscopaux.¹³⁸

5. L'hôtel de Vermandois

Entre la tour nord-ouest de la façade de la cathédrale et le mur gallo-romain se trouve un édifice rectangulaire en partie bâti sur le rempart et intégrant dans son plan une tour de l'enceinte (fig. 12 c, d). Constamment modifié et restauré entre le XVI^e et le XIX^e siècle, ce bâtiment a toutefois gardé sur la face interne des murs ses dispositions primitives.

C'est ainsi qu'on peut facilement restituer au premier étage une vaste salle décorée d'arcatures en

plein cintre, soit aveugles, soit inscrivant des fenêtres (fig. 11), dans l'esprit de la salle du palais royal voisin, rebâti par Louis VI le Gros.¹³⁹ Les bases et chapiteaux conservés permettent de dater cet ensemble des années 1150, c'est-à-dire antérieurement à la construction de la façade de la cathédrale, et les textes nous apprennent que cet édifice appartenait à Raoul de Vermandois, comte de Crépy et sénéchal de Louis VII.¹⁴⁰

Compte-tenu de son emplacement par rapport à la cathédrale, cet édifice nous importe moins que les précédents pour la restitution de l'environnement dans lequel la cathédrale fut commencée. Légèrement antérieur aux travaux d'édification de la façade et relativement proche de celle-ci, il faisait néanmoins partie du paysage dans lequel s'inscrivait la cathédrale en cours de construction et c'est à ce titre qu'il est mentionné ici.

D. LE LEGS DE L'HISTOIRE

Le vaste mouvement de reconstruction des édifices religieux qui intervient à partir du milieu du XII^e siècle dans le nouveau style gothique s'est souvent accompagné, dans les sites urbains, d'un remodelage radical de l'environnement immédiat du monument qu'on édifiait.

C'est ainsi que, dans un contexte comparable à celui de Senlis, la reconstruction des cathédrales de Noyon, à partir des années 1145/50, de Bourges, à la fin du XII^e siècle, de Troyes, dès les années 1210, du chœur de la cathédrale du Mans, à partir de 1221, ou l'achèvement de celui de la cathédrale d'Angers, après 1274, ont eu pour conséquence la destruction partielle de l'enceinte gallo-romaine — qui ne jouait plus, depuis longtemps, de rôle défensif — afin de permettre à la nouvelle bâtisse un développement en accord avec des programmes souvent ambitieux.¹⁴¹

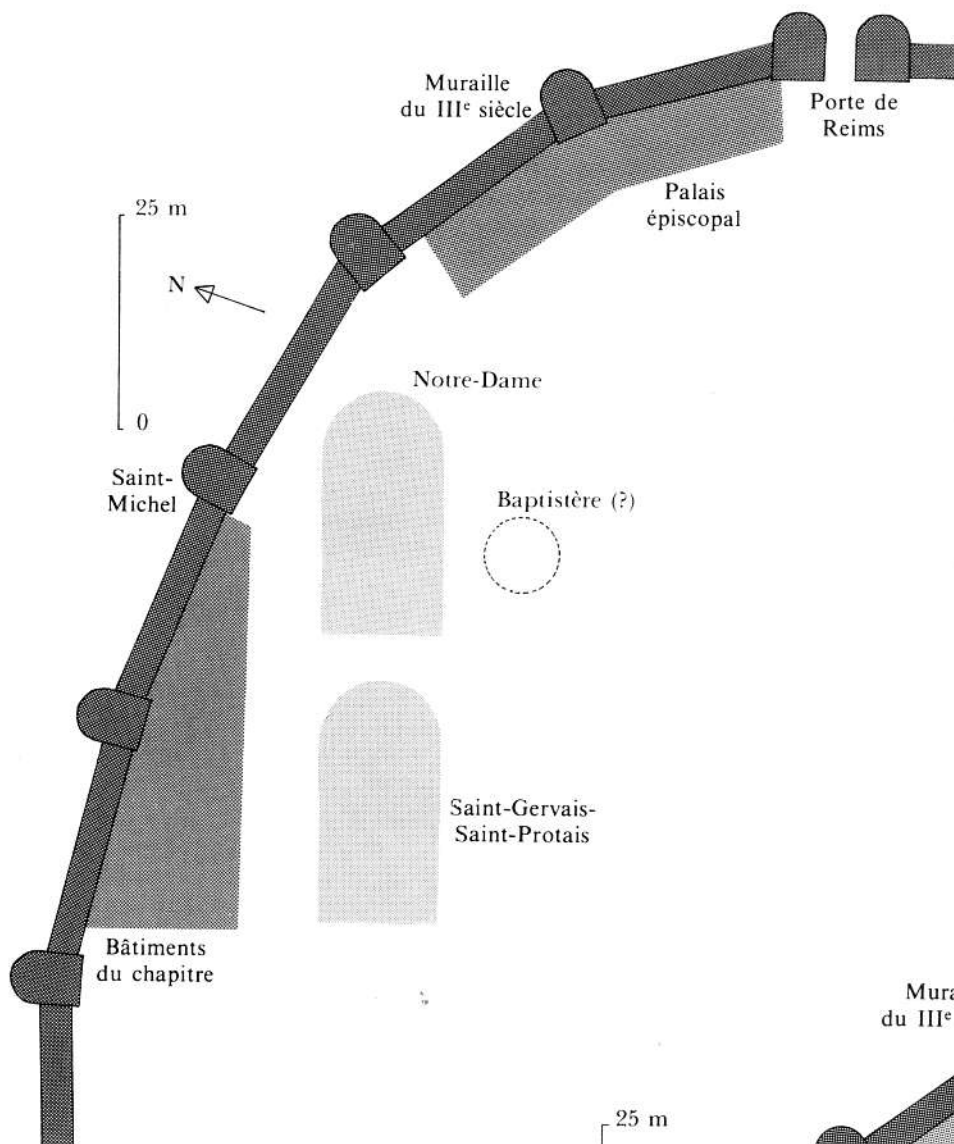
138. Je remercie Thierry Crépin-Leblond qui, venant d'achever une thèse de l'Ecole nationale des Chartres sur les palais épiscopaux, m'a fait bénéficier de sa connaissance du bâtiment et de son histoire. Son travail, complété par les informations recueillies grâce aux fouilles, permettra de lever un très large coin du voile sur cet édifice complexe et méconnu.

139. Appartenant à la Ville de Senlis, ce bâtiment est aujourd'hui musée municipal, au même titre que l'ancien palais épiscopal. On peut espérer une restauration prochaine de cet édifice — rare témoignage de l'architecture civile romane dans le nord de la France — qui vaut surtout par cette belle salle décorée d'arcatures du premier étage, actuellement recoupée par un plancher intermédiaire et divisée par des cloisons.

140. Occupé par les Templiers de Senlis jusqu'en 1194, il fut alors donné au chapitre de la cathédrale (Afforty, *Collectanea*, t. I, p. 54 ; t. II, p. 896).

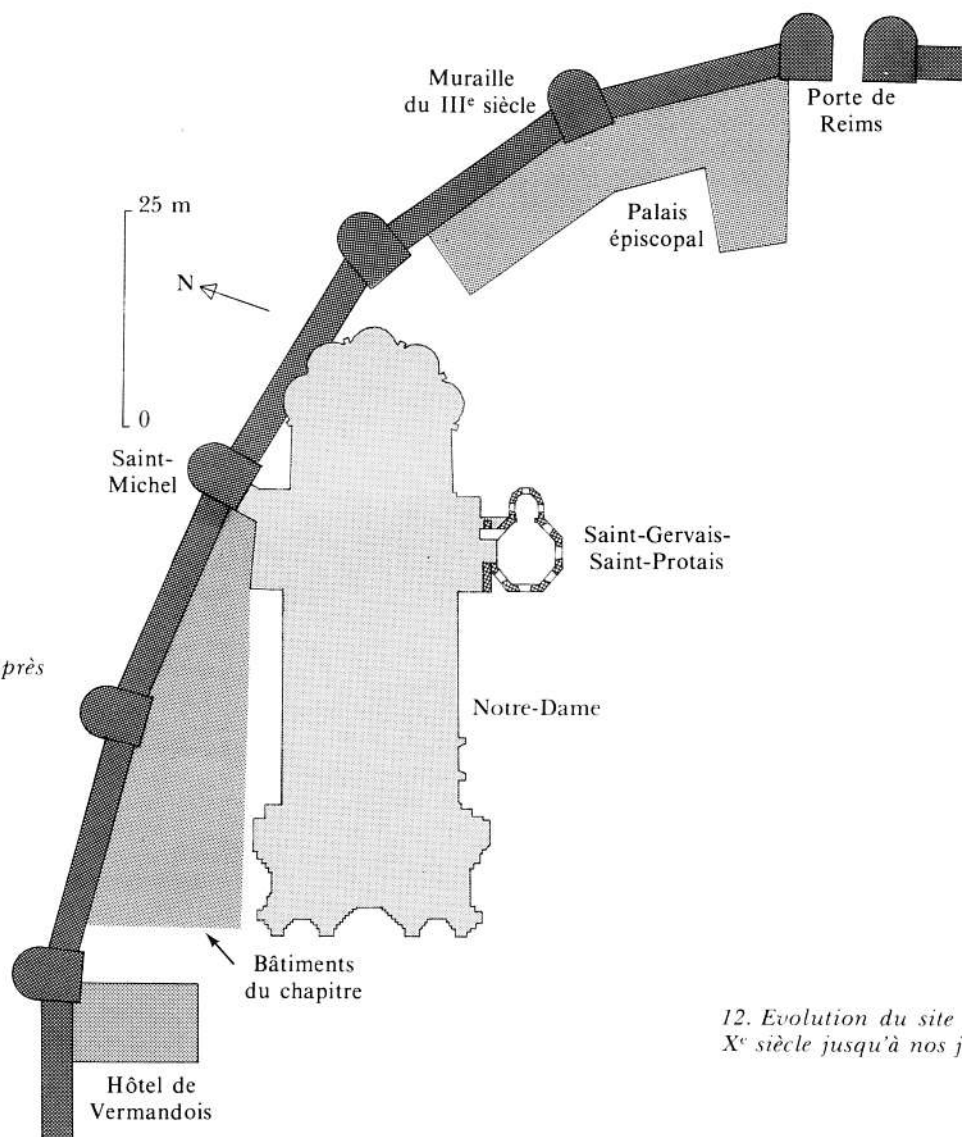
141. Pour Noyon, voir Seymour, *Noyon*, p. 44 et fig. 2 ; pour Bourges, voir Branner, *Bourges*, p. 26-35 : c'est à l'extrême fin du XII^e siècle, pour la reconstruction de la nouvelle cathédrale, qu'on débordé l'enceinte avec l'établissement d'une crypte destinée à racheter la différence de niveau du sol de part et d'autre de la muraille ; pour Troyes, voir Branner, *Troyes*, p. 112 : c'est l'évêque qui, en octobre 1208, achète le terrain hors de l'enceinte pour l'agrandissement de la fabrique ; pour Le Mans, voir Salet, *Le Mans*, p. 46 : en novembre 1217, Philippe Auguste autorise l'évêque Maurice à démolir le mur de l'enceinte gallo-romaine pour le développement du nouveau sanctuaire, dont la construction est entreprise quatre ans plus tard ; pour Angers, voir Urseau, *Angers*, I, p. 161-181 (notamment p. 165, avec plan face p. 164) et Mussat, *Style gothique*, p. 173-239 (avec carte p. 171 et plan p. 178) : c'est en 1274 que l'enceinte est démolie pour permettre l'achèvement de la cathédrale (dernière travée du chœur et abside).

A Arras, il semble que le dépassement de l'enceinte du Bas-Empire soit intervenu dès la fin du XI^e siècle avec la

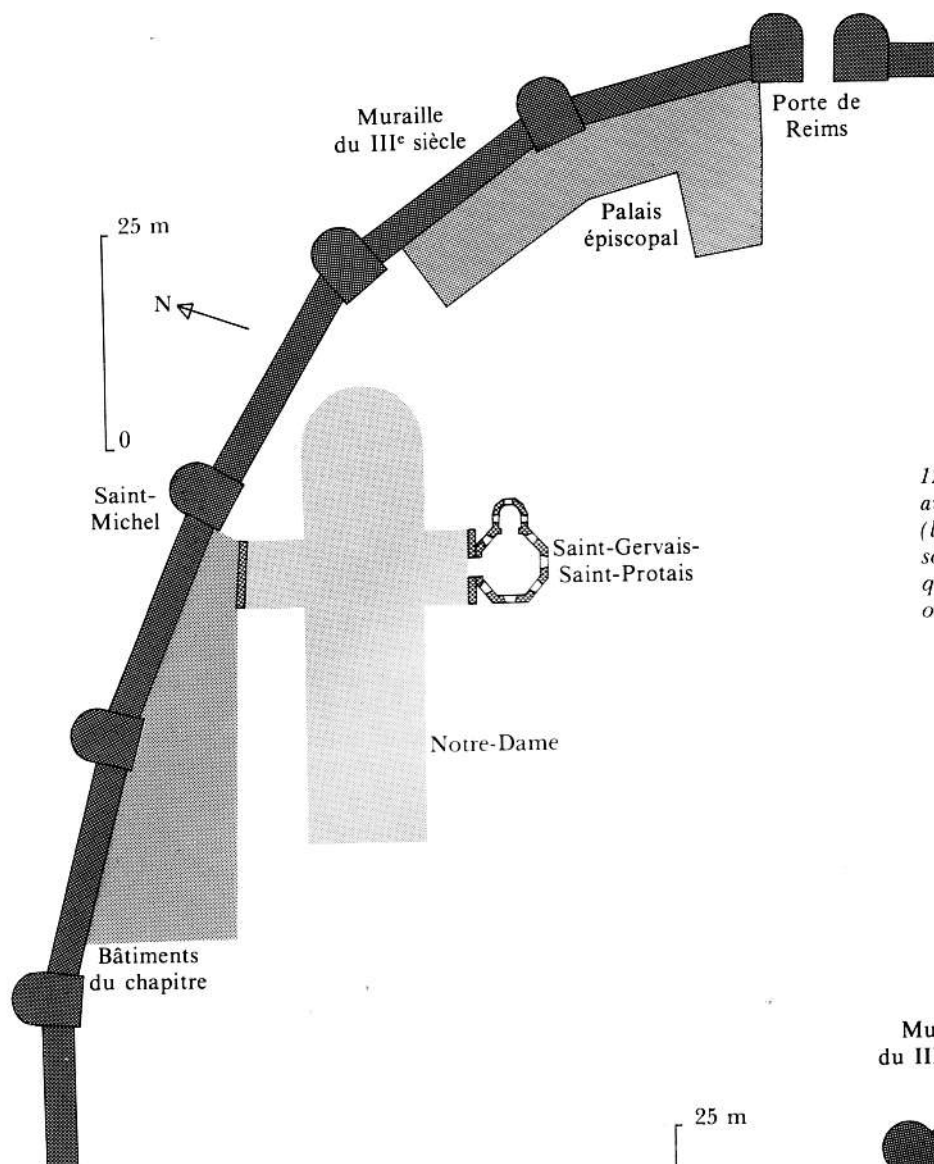


12a. Le site à la fin du X^e siècle, avant la disparition du groupe épiscopal (les dimensions et les plans de Saint-Gervais-Saint-Protais et de Notre-Dame sont purement conventionnels).

12c. Le site à la fin du XII^e siècle, après la reconstruction de la cathédrale.

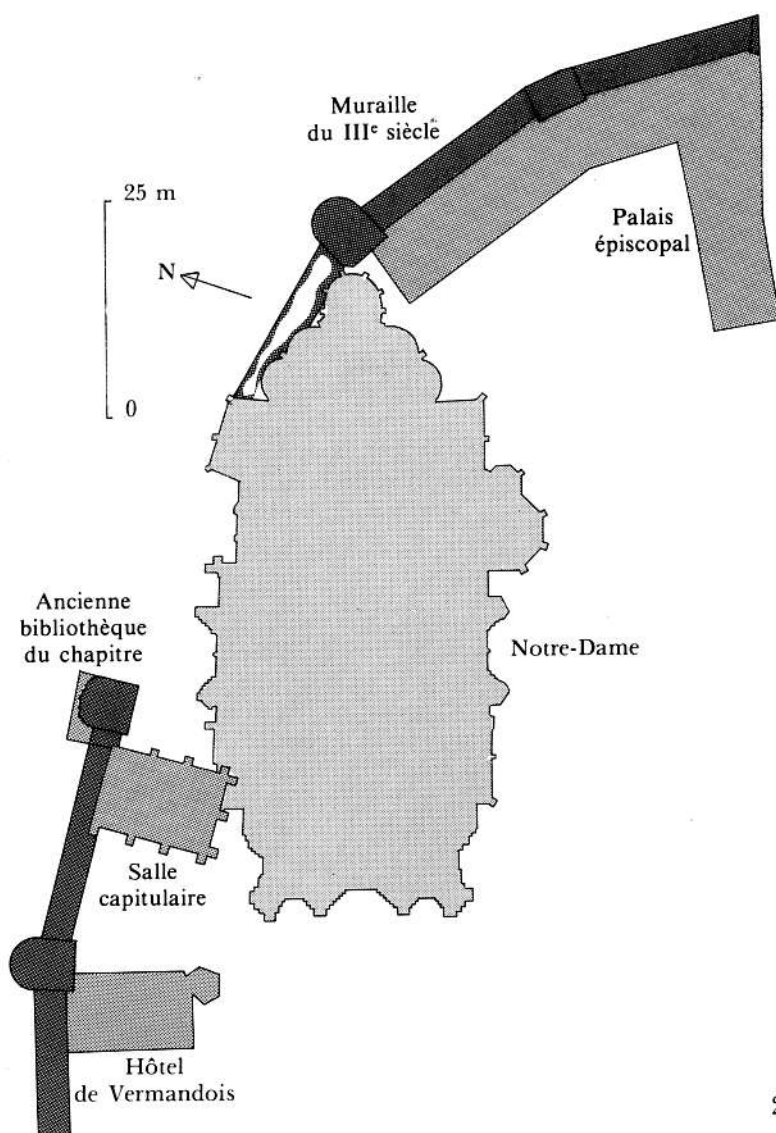


12. Evolution du site de la X^e siècle jusqu'à nos jours.



12b. Le site au milieu du XII^e siècle, avant la reconstruction de la cathédrale (les dimensions et le plan de Notre-Dame sont purement conventionnels ; le tramé quadrillé indique les parties subsistantes ou reconnues de la cathédrale pré-gothique).

12d. Le site aujourd'hui.



cathédrale depuis la fin du

La reconstruction de Notre-Dame de Paris, à partir des années 1160, fait table rase des édifices précédents et s'accompagne même de l'édification d'un nouveau palais épiscopal.¹⁴² On pourrait ainsi multiplier les exemples.

La question se pose, dès lors, de savoir pourquoi à Senlis on n'a pas cherché à s'affranchir d'un site particulièrement contraignant et, au contraire, pourquoi une osmose aussi étroite a-t-elle été réalisée entre le chœur de la nouvelle cathédrale et son environnement : bâtiments du chapitre au nord, muraille et tour gallo-romaines au nord-est, chapelle octogonale au sud avec, pour conséquence, une singulière complication de la tâche de l'architecte chargé de cette reconstruction (fig. 15)¹⁴³ Quelle importance particulière pouvaient donc bien avoir la chapelle octogonale ainsi que la tour gallo-romaine et la muraille attenante pour dicter à ce point le programme général de reconstruction du chœur de la cathédrale et, comme je le montrerai plus loin, la marche des premiers travaux ?

Faisant référence à Jaulnay qui, dans son *Recueil de discours...* évoque une tradition selon laquelle la nouvelle église avait été « ...agrandie et augmentée par le moyen de deux autres églises

contigües : sçavoir Saint-Gervais et Saint-Michel »¹⁴⁴ ou, plus loin, avait été « ...rebastie plus grande de trois lesquelles estoient proches l'une de l'autre, sçavoir saint-Gervais, saint-Michel, qui estoit un Prieuré, et Nostre-Dame, n'en faisant qu'une »,¹⁴⁵ les auteurs ayant évoqué la réédification de la cathédrale au milieu du XII^e siècle en ont toujours déduit que le nouvel édifice s'était purement et simplement substitué à ces trois anciennes constructions.¹⁴⁶

La meilleure connaissance que nous avons aujourd'hui de l'environnement immédiat de la cathédrale au XII^e siècle, grâce aux découvertes faites dans la chapelle octogonale en 1954 et à la fouille du jardin de l'Evêché en 1977, nous engage à revoir cette assertion et à examiner à nouveau les textes.¹⁴⁷

En effet, sachant que saint Gervais et saint Protais sont encore aujourd'hui les seconds patrons de la cathédrale, la mention d'un édifice dédié à ces martyrs et indépendant de Notre-Dame invite bien entendu à poser le problème de l'existence à Senlis d'un groupe épiscopal durant le haut Moyen Age sur lequel, à la lumière des textes et des vestiges archéologiques conservés, une hypothèse peut effectivement être formulée.¹⁴⁸

construction d'un nouveau chevet à crypte, cette dernière étant destinée, outre ses fonctions liturgiques et comme ce sera plus tard le cas à Bourges et, dans une disposition simplifiée, au Mans, à compenser la déclivité du sol à l'extérieur de l'enceinte : voir Jacques et Jelski, *Arras antique*, p. 127-128. A Tours, c'est — cas beaucoup plus exceptionnel — la façade de la cathédrale rebâtie par Hildebert de Lavardin avant le milieu du XII^e siècle qui utilise partiellement le mur de l'enceinte du III^e siècle : voir Boissonnot, *Tours*, p. 49 (avec plan p. 16) ; Mussat, *Style gothique*, p. 137-170 (avec carte p. 135) et Salet, *Tours*, p. 6-7 (avec plan p. 8-9). L'enceinte n'est donc pas débordée mais détournée de sa fonction. Au VI^e siècle déjà, la cathédrale mérovingienne Saint-Etienne de Paris, rebâtie par Childebert I^{er}, utilisait en partie le mur d'enceinte pour asseoir le mur gouttereau de son second bas-côté sud : voir Fleury, *Cathédrale mérovingienne de Paris*, p. 211-221.

A Rouen, Evreux, Sens, Auxerre, Orléans, Meaux, Nevers, Beauvais..., où la cathédrale était trop éloignée du mur d'enceinte ou lui était parallèle, le problème du dépassement de celui-ci ne s'est donc pas posé : voir plans dans Blanchet, *Enceintes romaines*, passim.

A Chartres, le problème semble résolu depuis l'étude de M. Jusselin (*Chartres*, p. 133-155) : l'enceinte gallo-romaine passait nettement à l'est du chevet de la cathédrale et les vestiges visibles dans la crypte, dite caveau de saint Lubin, ne peuvent lui appartenir comme le pensaient E. Lefèvre-Pontalis et P. des Forts (*Cryptes de Chartres*, notamment p. 394-395).

142. Hacker-Sück, *Sainte-chapelle*, p. 230-232 et plan p. 229 ; Fleury, *Cathédrale mérovingienne*, p. 211-221.

143. Interrogation d'autant plus justifiée qu'à Senlis même, la reconstruction de Saint-Frambourg dès 1170 — soit moins de vingt ans après les premiers travaux de la cathédrale — a eu pour conséquence le dépassement de l'enceinte gallo-romaine et, plus particulièrement d'une

tour dont la face interne guidait l'orientation du mur de chevet de l'édifice précédent. Il est vrai que si l'on se place d'un strict point de vue défensif — qui était cependant sans objet à cette époque à cet endroit — le nouveau chevet, par la hauteur et la puissance de ses murailles, valait bien une tour du III^e siècle. Les spectaculaires vestiges du premier Saint-Frambourg et la tour mis au jour lors des fouilles ayant précédé la restauration de l'édifice sont aujourd'hui visibles dans la crypte archéologique aménagée sous le dallage de l'édifice gothique. Voir Bianchina, *Saint-Frambourg*, n° 20, p. 9 (plan).

144. Jaulnay, *Recueil de discours*, p. 2.

145. Jaulnay, *Recueil de discours*, p. 432.

146. Ainsi Blond, *Cathédrale*, p. 133 ; Levèvre-Pontalis, *Senlis*, p. 91 ; Aubert, *Monographie*, p. 9.

147. Doyen de Saint-Rieul au XVII^e siècle, Jaulnay a fait preuve à travers ses écrits (voir également *Parfait-Prélat*) d'une démarche tendancieuse visant à démontrer la suprématie de Saint-Rieul sur Notre-Dame, en tant qu'église-cathédrale, jusqu'au XII^e siècle, un fait reconnu bien sûr comme inacceptable par tous les historiens. On doit donc se montrer prudent à l'égard de ses écrits, comme l'ont été avec raison, et entre autres, Vattier et Dhomme, *Evêques*, 1864, p. 157, Müller, *Monographie*, 1881, p. 223, Aubert, *Monographie*, p. 4, Menier, *Chapitre*, p. 7, tout en reconnaissant que son évocation des édifices antérieurs à la cathédrale du XII^e siècle constituait, compte-tenu de ces éléments nouveaux, une invitation à revoir le problème.

148. Sur les groupes épiscopaux en Gaule, voir essentiellement Hubert : *Art préroman*, p. 38-42 ; *Architecture religieuse*, recueil de plans dans les planches I-XIV et notices p. 49-58 ; *Cathédrales doubles*, p. 105-125 ; sous la direction de N. Duval, *Topographie chrétienne* ; Ottaway, *Traditions architecturales*, p. 141-172 et p. 221-239.

Le cas de Saint-Michel, qui est une titulature relativement tardive,¹⁴⁹ est en revanche différent et doit être dissocié du binôme Notre-Dame et Saint-Gervais-Saint-Protais. Une hypothèse sur sa localisation et sa fonction est, là aussi, néanmoins possible.

1. Notre-Dame et Saint-Gervais-Saint-Protais : hypothèse sur le groupe épiscopal de Senlis (fig. 12 a, b, c, d)

L'histoire de l'Eglise de Senlis doit être abordée avec beaucoup de prudence. La plus ancienne composition de la vie de son premier évêque, saint Rieul, qui vivait selon toute vraisemblance au IV^e siècle,¹⁵⁰ ne remonte en effet qu'au IX^e siècle et il est bien difficile, comme souvent, de démêler la part qui revient à la légende et celle qui repose sur la vérité historique dans les faits qui lui sont attribués.¹⁵¹

D'après les auteurs anciens, la première église épiscopale aurait été fondée par saint Rieul à l'extérieur de la citadelle, à cent cinquante mètres au nord de l'actuelle cathédrale, au voisinage d'un des premiers cimetières chrétiens,¹⁵² et consacrée aux saints Pierre et Paul (fig. 4). Lieu d'inhumation de son

fondateur, elle lui aurait été dédiée, peut-être après une reconstruction attribuée à Clovis.¹⁵³ Rebâtie par Robert le Pieux¹⁵⁴ puis, pour son chevet, au XV^e ou XVI^e siècle,¹⁵⁵ elle fut totalement détruite à la Révolution.

Ces mêmes auteurs attribuent également à saint Rieul l'érection d'un autel, dédié en l'honneur de la Vierge Marie, dans un temple situé à l'intérieur de la citadelle.¹⁵⁶ C'est sur ce site, ou à proximité immédiate, que se serait ensuite élevé l'édifice qui, à une date inconnue, aurait bénéficié du transfert du siège épiscopal depuis Saint-Rieul.¹⁵⁷

Que faut-il en conclure face à tant de faits hypothétiques ou non datés ? Si l'église Saint-Rieul — effectivement dédiée à l'origine aux saints Pierre et Paul — a bien été bâtie dans un cimetière paléochrétien, probablement lieu d'inhumation du premier évêque de Senlis, rien n'atteste formellement qu'elle ait jamais porté le titre d'église épiscopale.¹⁵⁸ Le fait qu'elle ait été jusqu'au VI^e siècle le lieu où furent inhumés les premiers évêques de Senlis¹⁵⁹ et qu'elle ait bénéficié durant tout le Moyen Âge d'autres privilèges particuliers qui la plaçaient immédiatement après la cathédrale Notre-Dame¹⁶⁰ peut s'expliquer simplement par le souvenir qui l'attachait au premier apôtre de la région et au prestige qui en

149. Apparu en Phrygie et à Constantinople au IV^e siècle, le culte de saint Michel s'implante en 492 au Mont Gargano (Apulie), atteint Rome en 607 et la Lombardie par l'influence de Ravenne. On le trouve au Mont-Saint-Michel en 709, peut-être directement sous l'influence du Mont Gargano. C'est de là qu'il essaimera vers l'est. L'apparition de ce culte dans nos régions doit donc être fixée aux VIII^e/IX^e siècles. Voir Cabrol et Leclercq, *Dictionnaire*, t. XI, col. 903-907 (notice saint Michel).

150. La question de la date de la prédication du christianisme dans le *Pagus silvanectensis* fut longuement débattue au cours des séances de la XLV^e session de la Société française d'Archéologie, tenue à Senlis en 1877 : voir p. 46-69 (E. Müller) et p. 78-142 (de Meissas et E. Müller). On peut admettre que l'action de saint Rieul a pu se situer au plus tôt à la fin du III^e siècle (Roblin, *Terroir*, p. 213) ou, plus vraisemblablement, au cours du siècle suivant (Fontaine, *Senlis*, p. 9) : le fait que le premier évêque de Senlis connu avec certitude — Livianus — vivait au début du VI^e siècle et était le neuvième sur la liste épiscopale (Vattier et Dhomme, *Evêques*, 1864, p. 160 ; Duchesne, *Fastes épiscopaux*, III, p. 115-118), incite en effet à placer « l'épiscopat » de saint Rieul assez tardivement dans le IV^e siècle, à moins d'accorder à chacun de ses huit prédécesseurs une occupation moyenne du trône épiscopal de plus de vingt-cinq ans, ce qui paraît tout de même peu probable. Voir également Dubois, *Usuard*, p. 118-119 et p. 204.

151. Il existe trois versions, toutes peu fiables, de la Vie de saint Rieul : la *Vita prima* (BHL 7106 ; AA.SS. Mart. III, 3^e éd., p. 815-817), qui est du IX^e siècle ; la *Vita secunda* (BHL 7107 ; AA.SS. Mart. III, 3^e éd., p. 817-824), qui serait de la fin du X^e ou du début du XI^e siècle et la *Vita tertia* (BHL 7108 ; C. Jaulnay, *Combat de la vérité contre l'orgueil et la superbe de ses adversaires*, Paris, 1653). Voir également Müller, *Monographie*, 1881, p. 222-223 ;

Duchesne, *Fastes épiscopaux*, III, p. 117 ; Carolus-Barré, *Charte de Constance*, p. 55 ; Picard, *Senlis*, I, p. 84-87.

152. Roblin, *Terroir*, p. 213.

153. Carolus-Barré, *Charte de Constance*, p. 56, n. 2.

154. Voir ci-dessus, n. 17.

155. Reconstruction à mettre peut-être en relation avec la translation des reliques de saint Rieul dans une nouvelle châsse, le 8 juin 1495 : Müller, *Monographie*, 1881, p. 226.

156. Aubert, *Monographie*, p. 4, n. 1.

157. Blond, *Cathédrale*, p. 113-118 ; Aubert, *Monographie*, p. 5.

158. C'est pourtant ce qu'affirme Marcel Aubert (*Monographie*, p. 4-5), approuvé par L. Carolus-Barré (*Charte de Constance*, p. 56) mais sans apporter de preuves à cette assertion. Si la première cathédrale fut parfois établie en dehors de la citadelle, le fait est loin d'être systématique : voir J. Hubert, *Topographie*, p. 540 ; J. Dubois, *Premiers sanctuaires*, p. 5-44. J. et A. Fontaine, *Senlis*, p. 9, situent la première église épiscopale « intra-muros ».

159. Obituaire de Saint-Rieul, Bibliothèque municipale de Provins, ms. 41, cité dans M. Aubert, *Monographie*, p. 4, n. 3. A Vienne, plus de dix évêques reçurent la sépulture durant le haut Moyen Âge dans la basilique « extra muros » dédiée aux Apôtres, édifice deux fois plus vaste que le groupe épiscopal contemporain (Hubert, *Topographie*, p. 546).

160. Aubert, *Monographie*, p. 5-7 et p. 185, p. j. n° 1 (1968), relative à une confirmation par Philippe I^{er}, à Eudes, évêque, et aux chanoines de Notre-Dame et de Saint-Rieul, de dons faits par Henri I^{er} et par l'évêque Froiland, où les deux communautés sont traitées sur un pied d'égalité.

résultait.¹⁶¹ Il me paraît donc plus vraisemblable de voir en l'église Saint-Rieul une basilique funéraire.

Cela n'exclut pas, bien entendu, qu'une chapelle primitive ait pu être consacrée par saint Rieul, ou l'un de ses successeurs immédiats, à l'intérieur de la citadelle, sur le site de l'actuelle cathédrale,¹⁶² avec rang d'église épiscopale et sans vocable particulier.¹⁶³ C'est ce premier édifice — ou un second reconstruit au même emplacement — qui aurait été dédié par la suite aux saints Gervais et Protas, dont l'invention des reliques par saint Ambroise, à Milan, se situe en 386 et qu'il est plus vraisemblable de voir apparaître à Senlis avant Notre-Dame.¹⁶⁴

Quelle que soit l'histoire de ces premiers temps du christianisme à Senlis, on doit, en revanche, admettre qu'à l'image des anciennes villes de Gaule devenues villes épiscopales, Senlis a vu se constituer un groupe épiscopal dès le VI^e siècle ou, au plus tard, au siècle suivant, par l'adjonction à la cathédrale primitive, placée sous le vocable des martyrs Gervais et Protas, d'une église dédiée à la Vierge. Il se peut qu'un baptistère — en général dédié à saint Jean-Baptiste — ait complété la « cathédrale double » mais les textes sont totalement muets à ce sujet.¹⁶⁵ Que savons-nous de la destinée de ces édifices ?

161. Il était fréquent que le prestige d'un saint évêque assure à la basilique qui lui était consacré une destinée éclatante (Hubert, *Topographie*, p. 541-548).

162. M. Roblin, (*Terroir*, p. 213) admet qu'un « substrat cultuel païen » a pu exister à cet endroit. Serait-ce le « temple » évoqué dans les Vies de saint Rieul (voir ci-dessus, n. 151 et 156) ? G. Matherat (*Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1942, p. 208) situe à cet emplacement le capitole d'Augustomagus avec sa Triade dédiée à Jupiter, Junon et Minerve. Si l'association qu'il établit entre ces trois temples et les trois églises dédiées respectivement à Notre-Dame, Saint-Gervais et Saint-Michel relève de la plus pure fantaisie, la récupération par le christianisme naissant de l'emplacement d'un lieu de culte païen est en revanche un fait suffisamment connu pour ne pas être rejeté purement et simplement. Les fouilles de l'ancien palais épiscopal viennent d'ailleurs de dégager à la base de la muraille du III^e siècle et, surtout, de la tour située dans ce secteur, une incroyable quantité de tronçons de colonnes de fort diamètre et d'éléments sculptés (tablettes de corniche notamment) qui ne peuvent avoir appartenu qu'à un monument public situé à proximité et détruit pour bâtir la muraille.

On conviendra, en tout cas, que la situation topographique de la cathédrale, qui occupe avec le palais royal le point le plus élevé de l'Augustomagus du Haut-Empire — dont l'existence en cet endroit est attestée par les fouilles de l'ancien palais épiscopal qui ont, en outre, mis au jour des vestiges de constructions civiles antérieures à la muraille du III^e siècle —, rend l'hypothèse parfaitement plausible.

163. Hubert, *Cathédrales doubles*, p. 113.

164. C'est aussi ce que suggèrent A. et J. Fontaine (*Senlis*, p. 9). D'après J. Hubert, (*Cathédrale doubles*, p. 125), en Gaule la première église épiscopale est toujours dédiée à

a) Notre-Dame

Les mentions connues concernant Notre-Dame avant le XII^e siècle sont rares et relativement récentes puisqu'elles ne remontent pas au-delà du X^e siècle.¹⁶⁶ L'obituaire de Notre-Dame, copié par Gaignières, nous apprend en effet que l'évêque Constance, qui siégea de 966 à 988, décora la cathédrale « d'or et d'argent ».¹⁶⁷ L'édifice fut ensuite rebâti par un évêque du nom d'Eudes.¹⁶⁸ Or, deux évêques portent ce nom : Eudes I^{er}, successeur de Constance, qui siégea de 988 à 996, et Eudes II, qui occupa le trône épiscopal entre 1067 et 1069.¹⁶⁹ C'est Eudes I^{er} qui a toujours bénéficié de la préférence des historiens de la cathédrale ;¹⁷⁰ ils ont fait valoir que si celle-ci tombait de vétusté — si l'on en croit une lettre de Louis VII¹⁷¹ — du temps de l'évêque Thibaud (1150-1155), ce fait ne pouvait pas concerner un édifice construit depuis moins d'un siècle et à propos duquel les textes relatifs à un éventuel sinistre sont muets.

J'ai pu identifier en 1977 un vestige — bien modeste — de la cathédrale prégothique : il s'agit du mur en moellons qui constitue le fond du vestibule méridional et contre lequel s'appuie la chapelle octogonale (fig. 16).¹⁷² Le collage entre les deux

un ou des martyrs (très souvent saint Etienne, dont les reliques furent inventées en 415), jamais à la Vierge.

165. Hubert, *Cathédrales doubles*, notamment p. 108, 112 et 125. Outre Senlis, des « cathédrales doubles » dédiées à Notre-Dame et à saint Gervais et saint Protas sont attestées durant le haut Moyen Age au Mans, à Sées, à Soissons et à Tours.

166. Ces textes ne désignent d'ailleurs pas expressément Notre-Dame plutôt que Saint-Gervais-Saint-Protas puisqu'ils font simplement mention de l'*ecclesiam*. On verra toutefois plus loin qu'il ne peut s'agir à cette époque — fin du X^e siècle — que de Notre-Dame.

167. « XVII^e Kal. augusti obiit Constancius episcopus, qui istam auro et argento decoravit ecclesiam, de cujus beneficio habemus x solidos », d'après B.N., lat. 17049, p. 436 et repris par la *Gallia christiana*, t. X, col. 1388. La date de l'épiscopat de Constance a été précisée par L. Carolus-Barré (*Charte de Constance*, p. 58 et suiv.).

168. « XII^e Kal. novembris obiit Odo episcopus, qui hanc ecclesiam fundavit », d'après le nécrologue de Notre-Dame (B.N., lat. 9975, fol. 90) cité par Afforty (*Collectanea*, t. II, p. 321) et repris par la *Gallia christiana*, t. X, col. 1378 et 1389.

169. Vattier et Dhommé, *Evêques*, 1865, p. 63-64 et p. 76-77.

170. Aubert, *Monographie*, p. 8.

171. Voir ci-dessous, p. 48.

172. Ce mur n'est en fait visible, depuis la cathédrale, que dans la lunette de la voûte orientale du vestibule, au-dessus de l'entrée de la chapelle octogonale (fig. 16) réaménagée dans le style gothique flamboyant en 1528 (Aubert, *Monographie*, p. 78) ; la partie de mur correspondant à la moitié occidentale du vestibule est presque totalement masquée par le buffet d'un orgue.

maçonneries est parfaitement visible à l'entrée de la crypte et, jusqu'au milieu du XII^e siècle, l'accès à la chapelle, depuis la cathédrale prégothique, s'effectuait par une ouverture en plein cintre ménagée dans les deux murs (fig. 13).¹⁷³ Lors de la reconstruction de la cathédrale, cette ouverture fut maçonnée pour permettre l'implantation d'une pile associée au voûtement du vestibule et l'accès à la chapelle octogonale fut déplacé vers l'est, là où il se trouve encore aujourd'hui (fig. 15).¹⁷⁴ On remarque, en outre, que la retombée du voûtement du vestibule du côté de la chapelle s'effectue, non sur des arcs formerets comme on pourrait normalement s'y attendre, mais sur des arcs doubleaux (fig. 16), preuve supplémentaire de l'indépendance de ce mur — donc de son

antériorité — par rapport aux constructions du XII^e siècle.¹⁷⁵ Enfin, cette antériorité est confirmée par l'existence d'une moulure avec billettes visible en partie haute du réduit accessible depuis la chapelle octogonale et aménagé dans l'angle formé par le contrefort du XIII^e siècle et le mur en question (fig. 14).¹⁷⁶

Sommes-nous en présence d'un vestige de la fin du X^e siècle ou bien du XI^e siècle ? Autrement-dit, doit-on l'attribuer à Eudes I^{er} ou à Eudes II ? La présence de billettes inciterait à opter pour le second bien que cet élément de décoration qui, en Ile-de-France, est avant tout représentatif du XI^e siècle, soit connu antérieurement.¹⁷⁷ Mais d'autre part, on remarque que le mur nord de la chapelle octogonale

173. Depuis la chapelle octogonale, on voit parfaitement la partie supérieure de cet accès primitif ainsi qu'une partie du piédroit gauche, avec son imposte (fig. 13).

174. Ce nouvel accès fut réaménagé, comme on vient de le voir (voir ci-dessus, n. 172), au XVI^e siècle.

175. Voir la coupe nord-sud de ce vestibule dans Aubert (*Monographie*, p. 76).

176. Sous la réserve — mais cela ne semble pas être le cas — que cette moulure ne soit pas un élément utilisé en réemploi lors de la construction du transept du XIII^e siècle, dont les contreforts de l'angle sud-est ont modifié l'ordonnancement primitif de ce secteur de la

chapelle octogonale — sur laquelle ils empiétaient — en isolant de l'extérieur le mur en retour de la chapelle, orienté nord-est/sud-ouest. Un réduit était ainsi créé, qu'il a fallu mettre à l'abri des intempéries par la pose en partie haute d'une dalle de protection, précisément au niveau de cette moulure (fig. 7).

177. Notamment dans le Val-de-Loire : voir Plat, *Art de bâtir*, p. 134. A Saint-Généroux, attribué au X^e siècle (Crozet, *Poitou*, p. 37-38), des moulures avec billettes sont largement utilisées au chevet comme sur les murs latéraux de la nef ; c'est aussi le cas à Saint-Mexme de Chinon (Lelong, *Saint-Mexme de Chinon*, p. 115) où des billettes soulignent notamment l'archivolte des fenêtres de la nef datée de la fin du X^e siècle.

13



14

13. Accès primitif de la chapelle octogonale, vu vers le nord.

14. Vestiges d'un mur décoré de billettes de la cathédrale prégothique. À gauche et en haut, contrefort du transept du XIII^e siècle ; à droite, mur de la chapelle octogonale.

n'a que 0,68 m d'épaisseur,¹⁷⁸ alors que celle-ci est de 0,90 m pour les autres côtés (fig. 15) :¹⁷⁹ une anomalie qui s'explique plus facilement si l'on admet que la chapelle a été bâtie contre un mur existant. Dans le premier cas (Eudes I^{er}), c'est donc la chapelle octogonale — dont la datation vers l'an mil est généralement admise — qui serait venue s'accoler à la cathédrale bâtie peu de temps auparavant ; dans le second cas, c'est au contraire la cathédrale attribuée à Eudes II qui aurait été réunie à la chapelle octogonale, en place depuis moins de trois-quarts de siècle.

Avant de proposer un choix entre ces deux hypothèses, il convient d'examiner maintenant le cas de Saint-Gervais-Saint-Protais car les deux édifices sont indissociables dans une analyse tendant à comprendre le site antérieur au milieu du XII^e siècle.

b) Saint-Gervais-Saint-Protais

C'est la chapelle octogonale. En effet, bien que les mentions associant cet édifice aux martyrs de Milan soient tardives, il est possible d'avancer plusieurs arguments à l'appui de cette hypothèse.

Nous savons qu'en 1671 Jean Deslions, chanoine du chapitre, avait construit au nord du chœur, symétriquement à la chapelle du Bailli, une chapelle dédiée aux saints Gervais et Protas.¹⁸⁰ C'est aujourd'hui la chapelle du Sacré-Cœur (fig. 106). Les textes relatifs à cette construction indiquent clairement que Deslions entendait seulement maintenir vivante la mémoire des seconds patrons de la cathédrale de Senlis, non de substituer, au même emplacement, une nouvelle construction à un édifice qui leur serait déjà dédié, comme l'affirmait à tort Marcel Aubert.¹⁸¹ Les fouilles de 1977 ne laissent d'ailleurs aucun doute à ce sujet puisque la présence de la muraille et de la tour du III^e siècle interdisait toute construction

dans ce secteur et c'est précisément pour bâtir sa chapelle que le chanoine Deslions a dû faire procéder à la démolition de cette partie de l'enceinte.

Si elle ne se trouvait donc pas à cet emplacement, la chapelle Saint-Gervais-Saint-Protais n'en existait pas moins après la reconstruction de la cathédrale du XII^e siècle puisqu'on sait qu'en 1238 des tentures de soie garnissaient un autel dédié à ces saints.¹⁸² À la même époque, la chapelle octogonale est désignée dans l'obituaire « *vestibulum* » et ailleurs « *vestibulum sur revestiarum* » :¹⁸³ or nous savons qu'au Moyen Âge le « *vestiario* » — qu'on peut à nouveau attester comme étant bien la chapelle octogonale en 1531¹⁸⁴ — est associé d'une manière toute particulière à certaines cérémonies liturgiques et, surtout, qu'il contient un autel dédié aux saints Gervais et Protas.¹⁸⁵ Il est dès lors bien difficile de ne pas en conclure que « *revestiarum* » ou « *vestiario* » désignent, au moins depuis le XIII^e siècle, la chapelle octogonale et que celle-ci est dédiée à saint Gervais et à saint Protas.¹⁸⁶

Pour que cette chapelle élevée vers l'an mil ait trouvé grâce face aux bâtisseurs de la cathédrale du XII^e siècle, il fallait que lui soit attachée une fonction bien particulière, sinon prestigieuse : celle qu'on peut lui prêter d'avoir été bâtie pour abriter les reliques — dont l'existence à Senlis au XII^e siècle est probable — des premiers patrons de la cathédrale¹⁸⁷ le justifie à mon sens pleinement. La chapelle octogonale de Senlis — bien qu'incomparablement plus modeste — se situe d'ailleurs dans la tradition des martyria-rotonde ou octogone du type Saint-Vital à Ravenne, San-Lorenzo à Milan ou San-Stephano Rotondo à Rome, elle-même inspirée des formes à plan centré des mausolées de l'Antiquité.¹⁸⁸ Sa structure — une crypte servant de réceptacle aux reliques des saints-martyrs et une chapelle haute

178. Valeur mesurée à l'entrée de la crypte, où le collage est très net.

179. Le côté ouest de la chapelle octogonale a conservé, à l'extérieur, une partie de ses maçonneries anciennes, authentifiées par l'appareillage de la partie externe de l'arcature aveugle qui existe à l'intérieur. Les autres côtés ont été totalement repris, à l'extérieur, lors de la restauration de 1866-1867. Cette valeur de 0,90 m peut également être vérifiée au mur orienté nord-est/sud-ouest, coupé par le contrefort du XIII^e siècle, et dont la tranche est devenue ainsi apparente.

180. Voir ci-dessus, p. 17.

181. Aubert, *Monographie*, p. 35-36 et p. 158. Marcel Aubert, s'appuyant sur une description d'Afforty (*Collectanea*, t. XXV, p. 275), pensait qu'il existait une chapelle Saint-Gervais à cet endroit en 1579. Or, Afforty mentionne simplement que « *Contre la porte collatérale du chœur de Notre-Dame de Senlis et celle de la Chapelle St Gervais est un grand carreau... le tombeau de M. Albin le Grand + 1579* », ce qui ne prouve nullement l'existence d'une chapelle Saint-Gervais au nord du chœur à cette époque. C'est vraisemblablement le désir d'affecter à un autre usage la chapelle octogonale qui a commandé la construction

d'une nouvelle chapelle dédiée aux saints Gervais et Protas, qu'on voulait ainsi continuer à honorer en tant que seconds patrons de la cathédrale.

182. Afforty, *Collectanea*, t. XV, p. 874-875.

183. B.N., lat. 9975, fol. 67 ; Afforty, *Collectanea*, t. XXIII, p. 851.

184. Aubert, *Monographie*, p. 198-199, p.j. n° 20 : reconstruction en 1531 d'une partie des bâtiments de l'évêché « *prochain ou assez près du revestiaire* ».

185. Menier, *Chapitre*, p. 72, n.11 et p. 73, n.16.

186. On peut penser avec L. Carolus-Barré (*Commune de Senlis*, p. 37, n.11) et J. et A. Fontaine (*Senlis*, p. 9) que la rue Sainte-Prothaise, qui débouche sur l'actuel parvis méridional de la cathédrale et dont le nom est sans doute une déformation tardive de saint Protas, garde le souvenir de l'église dédiée aux premiers patrons de la cathédrale.

187. D'après Blond, *Cathédrale*, p. 134, qui ne cite cependant pas sa source.

188. Voir surtout Grabar, *Martyrium*, I, notamment p. 141-152 (Martyria ronds et polygonaux) et p. 403-426 (La survivance des martyria-mausolées).

16. Vestibule latéral méridional, vu vers le sud.



accueillant la liturgie en rapport avec la présence de ces reliques — répond parfaitement à cette fonction.¹⁸⁹

Si l'on est d'accord avec mon identification de la chapelle octogonale en tant que martyrium des saints Gervais et Protas, il reste toutefois à déterminer l'emplacement de l'église qui leur était consacrée avant la construction de l'octogone — église dont l'existence est attestée au milieu du IX^e siècle¹⁹⁰ — et à préciser ainsi les dispositions probables du groupe épiscopal de Senlis au X^e siècle.

c) *Le groupe épiscopal de Senlis : son organisation topographique probable et sa disparition à la fin du X^e siècle*

Il est temps d'évoquer maintenant un texte dont l'importance me paraît capitale pour la compréhension du problème car c'est le seul qui fasse à la fois référence à Notre-Dame et à Saint-Gervais-Saint-Protas : il s'agit d'une note, dans un ancien sacramentaire de Senlis, qui indique qu'au X^e siècle on

189. Marcel Aubert, *Chapelle à deux étages*, p. 173, y voyait un oratoire où l'on conservait les reliques et le trésor et qui pouvait être en même temps la chapelle de l'évêque, la crypte étant destinée à abriter la sépulture de ces derniers. Il revenait en cela sur l'hypothèse qu'il avait émise bien avant (*Octogone*, p. 468 ; *Monographie*, p. 143), selon laquelle la crypte avait pu abriter les reliques des saints Gervais et Protas. L'Abbé Blond, *Cathédrale*, p. 124, avait envisagé — en passant — la même possibilité.

Il n'y a pas de raison de penser que l'oratoire de l'évêque ne se trouvait pas, comme c'est généralement le cas, dans le palais épiscopal, soit à l'emplacement de la chapelle du chancelier Guérin, qui est l'oratoire de l'évêque à partir du début du XIII^e siècle, soit en tout autre endroit modifié par la suite. La taille réduite de la crypte ne paraît guère s'accorder avec sa fonction de crypte funéraire destinée aux

évêques et, outre le fait que les textes soient muets à ce sujet, on retiendra que les fouilles sommaires dont fait état Marcel Aubert n'avaient rien donné (*Monographie*, p. 143).

J'ajouterais enfin que si l'on est d'accord pour identifier les deux personnages peints (au XV^e siècle ?) dans les deux arcatures aveugles au sud-ouest de l'absidiole comme étant saint Etienne (Aubert, *Chapelle à deux étages*, p. 172) et saint Denis, le choix de ce thème iconographique — il s'agit de deux martyrs — serait tout à fait cohérent avec la fonction de martyrium des saints Gervais et Protas que j'attribue à cette chapelle.

190. D'après un diplôme de Charles le Chauve donné entre 840 et 867 : « *ad partem et auctionem rerum sancti Geruasii Silvanectensis ecclesiae* » (Giry, Prou, Tessier, *Actes de Charles le Chauve*, II, p. 153).

avait déjà réuni à Notre-Dame une église dédiée à saint Gervais et à saint Protas.¹⁹¹

Compte-tenu, d'une part, de ce qu'on sait des dispositions des groupes épiscopaux durant le haut Moyen Âge et de leur évolution — en fait leur disparition — ultérieure ; compte-tenu, d'autre part, de la convergence sur le X^e siècle de données — ou probabilités — historiques et archéologiques propres à Senlis, c'est-à-dire réunion de Saint-Gervais-Saint-Protas à Notre-Dame, reconstruction de la cathédrale à la fin du X^e siècle et construction de l'octogone vers l'an mil, il me paraît possible d'avancer l'hypothèse selon laquelle la réunion de Saint-Gervais-Saint-Protas à Notre-Dame doit en fait être interprétée comme une disparition de la première église au profit de la seconde, l'église mariale l'emportant sur celle des premiers patrons et s'agrandissant à ses dépens.¹⁹²

Ce texte pourrait ainsi faire référence à une reconstruction, sur un plan plus vaste, de Notre-Dame par Eudes I^{er} à la fin du X^e siècle. L'ancienne église Notre-Dame, que je situe à l'emplacement du chœur actuel,¹⁹³ aurait alors été remplacée par un nouvel édifice, plus développé vers l'ouest et se substituant ainsi à l'église Saint-Gervais-Saint-Protas, dont on peut présumer qu'elle a occupé jusque là le secteur de la nef du XII^e siècle suivant un schéma connu notamment à Paris et à Beauvais.¹⁹⁴

191. Bibliothèque Sainte-Genève, Mss. 111, Paris. Le folio 2 de ce manuscrit de la fin du IX^e siècle comporte une addition au texte primitif qui donne une liste de serfs ou censitaires de l'église de Senlis et qui commence de la manière suivante : « *Isti sunt homines qui solvunt capitulum Sancte Marie Sanctisque Gervasio et Protasio...* ». D'après Delisle, *Anciens sacramentaires*, p. 145, cette addition est du X^e siècle.

La réunion de Saint-Gervais-Saint-Protas à Notre-Dame est également évoquée par Aubert, *Monographie*, p. 7 et Carolus-Barré, *Commune de Senlis*, p. 36-37.

En montrant ainsi la primauté de Notre-Dame sur Saint-Gervais-Saint-Protas, ce texte prouve que l'*ecclesiam* évoquée à la même époque, à propos des évêques Constance et Eudes, est bien Notre-Dame.

192. Si le processus d'absorption d'une des deux « cathédrales » du groupe épiscopal par l'autre est bien connu (Hubert, *Art préroman*, p. 42), sa manifestation dans le temps couvre en revanche une période fort longue puisque les premiers exemples de ce phénomène — véritable dissolution du groupe épiscopal primitif — sont attestés dès les IX^e/X^e siècles (Senlis serait à cet égard un exemple précoce), alors que certains groupes épiscopaux subsistent encore aujourd'hui, il est vrai sous des formes altérées ; beaucoup ont, en fait, disparu lors des reconstructions gothiques des XII^e et XIII^e siècles (voir la liste dans Hubert, *Cathédrales doubles*, p. 106-108).

193. Évoquant les groupes épiscopaux, Jean Hubert (*Art préroman*, p. 41-42) précise que l'église dédiée à la Vierge est presque toujours située dans le voisinage immédiat de la demeure de l'évêque et du baptistère.

194. Dans la plupart des groupes épiscopaux de la Gaule, les deux cathédrales sont, soit disposées parallèlement l'une à l'autre, soit agencées sur une base linéaire. Si le premier cas est de loin le plus fréquent (Auxerre, Avignon,

La restitution, dans ce sens, de l'agencement topographique de la « cathédrale double » de Senlis a le mérite, me semble-t-il, de rendre compte à la fois :

— de l'évolution historique probable du site : première église épiscopale récupérant un bâtiment public gallo-romain ou élevée sur son emplacement et dédiée ensuite aux saints Gervais et Protas, doublée vers l'est, à partir du VI^e ou au VII^e siècle, d'une seconde église placée sous le vocable de Notre-Dame, proche de la muraille gallo-romaine et de la demeure de l'évêque ;

— de la réunion, évoquée plus haut, de Saint-Gervais-Saint-Protas à Notre-Dame au cours du X^e siècle.¹⁹⁵

La reconstruction de Notre-Dame, considérablement agrandie, aurait alors été suivie de peu par l'édification de la chapelle octogonale, destinée à maintenir vivante la mémoire des saints martyrs Gervais et Protas en accueillant leurs reliques dans un édifice approprié.¹⁹⁶ Rien n'empêche alors de penser que cette chapelle occupe l'emplacement du baptistère sans doute préservé jusque là dans le cadre du groupe épiscopal¹⁹⁷ et dont la disparition mettait ainsi un point final à une dissolution amorcée avec « l'absorption » de l'église Saint-Gervais-Saint-Protas par Notre-Dame.

Au terme de cette analyse sur le groupe épiscopal de Senlis, il me paraît toutefois important d'in-

Béziers, Chartres, Lyon, Grenoble, Tours, Vienne, etc.), le second, qui correspond au schéma proposé pour Senlis, est illustré par les exemples bien connus de Paris (Aubert, *Anciennes églises épiscopales*, p. 319-327 ; *Origines de Notre-Dame*, p. 305-307 ; Hubert, *Origines de Notre-Dame*, p. 5-26) et Beauvais (Bonnet-Laborderie, *Cathédrale Saint-Pierre*, p. 19-42). F. Salet (*Notre-Dame de Paris*) a démontré récemment que l'ancienne cathédrale Saint-Etienne avait abandonné son vocable au profit de celui de Notre-Dame bien avant la reconstruction du XII^e siècle. On y ajoutera Angoulême, où Notre-Dame (aujourd'hui disparue), qui s'élevait au chevet de l'actuelle cathédrale Saint-Pierre, était occidentée (Hubert, *Cathédrales doubles*, plan p. 119) ; Toulouse (d'après Hubert, *Cathédrales doubles*, p. 106) et Orléans (hypothèse formulée par J. Ottaway, *Traditions architecturales*, p. 144).

195. A. et J. Fontaine (*Senlis*, p. 9-10) situent Saint-Gervais-Saint-Protas au sud de la cathédrale actuelle, donc parallèlement à celle-ci, en faisant valoir, ce qui est vrai, que la place manquait au nord. Cette hypothèse, qui peut effectivement constituer l'autre alternative au problème posé, me paraît toutefois plus difficile à concilier avec les données historiques et topographiques que je viens d'évoquer.

196. D'après Jean Hubert (*Art préroman*, p. 39), « le vocable d'une chapelle a pu longtemps perpétuer le souvenir de l'église qu'on a détruite afin de pouvoir reconstruire la cathédrale voisine sur un plan plus vaste ». C'est ainsi qu'à la cathédrale Saint-Etienne de Sens, par exemple, le plan de l'édifice gothique édifié au XII^e siècle a gardé le souvenir du groupe épiscopal primitif avec les chapelles Saint-Jean et Notre-Dame, respectivement greffées au nord et au sud du gigantesque vaisseau conçu à l'origine sans transept (Salet, *Sens*, p. 182-187).

197. C'est du moins l'hypothèse formulée par A. et J. Fontaine (*Senlis*, p. 10). Marcel Aubert (*Monographie*, p. 143)

sister sur le fait que, bien qu'étayée par la similitude de données propres à Senlis et de dispositions connues ailleurs, celle-ci reste cependant marquée d'incertitudes et de points obscurs : elle ne peut donc prétendre être davantage qu'une simple hypothèse propre à relancer la recherche et la discussion sur un aspect totalement méconnu — et pourtant essentiel — du passé senlisien.¹⁹⁸

Pour la compréhension du site de la cathédrale au milieu du XII^e siècle, il reste que l'affirmation de Jaulnay selon laquelle, à cette époque, Notre-Dame avait été « ...agrandie et augmentée par le moyen de deux autres églises contigües : sçavoir Saint-Gervais et Saint-Michel » doit être comprise, si l'on est d'accord avec mon analyse, dans le sens d'une intégration de Saint-Gervais-Saint-Protais — en tant que chapelle octogonale — dans le plan de la nouvelle cathédrale et non d'une disparition de Saint-Gervais-Saint-Protais — en tant qu'église — au profit de Notre-Dame, celle-ci étant intervenue plus d'un siècle et demi avant.¹⁹⁹ En serait-il alors de même pour Saint-Michel ?

2. Saint-Michel

L'Abbé Blond, qui reprend le texte de l'obituaire, nous apprend que « ...c'était la plus ancienne abbaye de Senlis. Elle dépendait immédiatement de la Cathédrale dans son origine, mais en avait été aliénée depuis longues années ». ²⁰⁰ Vers 1094-1095, Saint-Michel entre à nouveau dans la possession du chapitre par suite d'un don de l'évêque Hugues²⁰¹ et Louis VI confirme cette acquisition en 1111.²⁰²

avait envisagé cette possibilité pour finalement l'abandonner après des fouilles sommaires. Il me paraît toutefois important de constater que le niveau du sol actuel de la crypte est situé environ 1 m au-dessus du niveau d'occupation du III^e siècle, tel qu'il peut être constaté grâce aux fouilles de l'ancien palais épiscopal. Si Senlis a connu un baptistère durant le haut Moyen Âge, comme cela est probable, sa construction a pu se situer vers le VI^e siècle, à un niveau d'occupation qui, par conséquent, ne devait guère être plus élevé que celui du Bas-Empire. Le problème de la récupération du site d'un baptistère par la chapelle octogonale ne pourra donc être définitivement résolu qu'après une fouille profonde du sol de la crypte. On notera enfin, sans en tirer de conclusion pour le moment, qu'une maçonnerie circulaire — semelle de fondation, mur arasé ? — est visible dans l'angle nord-ouest de la crypte.

198. Comme ce fut le cas à Saint-Frambourg, à Saint-Pierre, dans le jardin de l'évêché, dans l'ancien palais épiscopal et à Saint-Aignan, il faut souhaiter qu'un vaste programme de fouilles archéologiques puisse être mené un jour sur le site de la cathédrale et de son environnement méridional. Alors que le sous-sol senlisien est de mieux en mieux connu ailleurs, il apparaît aujourd'hui indispensable de l'interroger dans un secteur qui, avec celui de l'ancien palais royal, est essentiel pour la bonne compréhension de l'histoire de Senlis durant le premier millénaire.

199. Il n'est pas sans intérêt de constater qu'à la fin du X^e comme au milieu du XII^e siècle, la reconstruction de la

Après la reconstruction de Notre-Dame, il est encore question de Saint-Michel à propos d'une charte de 1190 dans laquelle Guillaume le Loup, frère de Gui le Bouteiller, se préparant à partir pour la Terre Sainte, laisse à Notre-Dame une rente de 120 livres pour l'entretien de deux prêtres, dont l'un desservira l'autel Saint-Michel.²⁰³ Nous savons enfin que les revenus de cet autel sont augmentés en 1380 par l'archidiacre Robert de Rocquemont.²⁰⁴

J'ai évoqué brièvement l'existence d'anomalies au nord du chœur, aménagé pour communiquer étroitement avec la muraille et la tour gallo-romaine détruite par Deslions pour bâtir sa chapelle (fig. 15 et 106). Je les examinerai plus loin en détail et l'on verra à quel point la présence de la tour a guidé la marche des premiers travaux de la cathédrale.²⁰⁵ Mais comment comprendre alors une osmose aussi étroite avec cette dernière sans accorder à cette tour un rôle prééminent : celui d'héberger l'autel Saint-Michel ?

L'obituaire nous dit que celui-ci se trouvait « *in voltis* », ²⁰⁶ ce qui ne signifie pas nécessairement dans les tribunes de la cathédrale comme l'interprétait Marcel Aubert,²⁰⁷ mais seulement en un lieu élevé. Nous savons, en effet, que l'Archange saint Michel est presque toujours célébré dans les lieux situés en hauteur.²⁰⁸ Or, où situer dans l'environnement immédiat de la cathédrale un autel qui lui soit dédié sinon dans une tour de l'enceinte, les cathédrales antérieures à celle du XII^e siècle n'ayant pas toujours eu nécessairement des tribunes.

Ces tours conviennent parfaitement puisque la salle la plus basse, située au niveau de circulation de la courtine de la muraille, est à environ 7 m au-des-

cathédrale Notre-Dame s'est accompagnée de dispositions propres à garder vivante la mémoire des saints Gervais et Protais, premiers patrons de la cathédrale : à la fin du X^e siècle en transférant leur culte dans la chapelle octogonale édifée pour la circonstance peu après et, au milieu du XII^e siècle, en conservant cette chapelle. Je reviendrai plus loin sur la signification, au XII^e siècle, de cette démarche. On peut ajouter qu'il en fut de même au XVII^e siècle avec la chapelle construite par Deslions au nord du chœur.

200. Blond, *Cathédrale*, p. 126.

201. B.N., lat. 17049, p. 435-438.

202. Aubert, *Monographie*, p. 187, p.j. n° 3 : cession par Louis VI de l'abbaye de Saint-Michel de Senlis à l'église Notre-Dame de Senlis.

203. Afforty, *Collectanea*, t. VII, après p. 289.

204. Afforty, *Collectanea*, t. XIX, p. 265-274.

205. Voir ci-dessous, p. 33-34.

206. B.N., lat. 9975, fol. 67.

207. Aubert, *Monographie*, p. 152.

208. Sur le culte des anges et ses implications architecturales, voir notamment : Valléry-Radot, *Chapelles hautes*, p. 453-478 ; Verzzone, *Culte des anges*, p. 71-80.

sus du sol. D'autres tours ont été utilisées comme chapelles à Senlis : l'oratoire aménagé dans l'ancien cabinet de Saint Louis au palais royal,²⁰⁹ l'oratoire ou « chapelle des anges » du palais épiscopal »,²¹⁰ peut-être celle sur laquelle venait s'appuyer la première église Saint-Frambourg.²¹¹

Le fait n'est donc pas exceptionnel et on se rappellera à propos le recours fréquent à saint Michel en tant que soldat céleste protégeant la Cité chrétienne et défendant les remparts des villes :²¹² à Reims, un oratoire dédié à l'Archange avait été fondé en 749 par l'évêque Rigobert à la partie supérieure de la porte sud ;²¹³ au Mans, une chapelle Saint-Michel existait jusqu'au XVIII^e siècle dans une tour proche de la cathédrale ;²¹⁴ à Beauvais, une église dédiée au même saint se dressait à proximité immédiate de la section méridionale de l'enceinte gallo-romaine²¹⁵ et à Orléans, l'église Saint-Michel était située tout près d'une porte de l'enceinte du Bas-Empire.²¹⁶

On constatera enfin que cette tour était située au nord de la cathédrale et que dans la symbolique chrétienne le nord représente le côté des ténèbres, celui d'où vient le Malin que l'Archange saint Michel a pour mission de contenir.²¹⁷ Aussi, ne s'étonnera-t-on pas de le voir souvent représenté de ce côté comme l'illustrent bien l'immense fresque du XI^e siècle de la tribune nord de la cathédrale du Puy, ou son image sculptée au montant gauche (donc nord) du portail gauche de la façade de Saint-Gilles-du-Gard. On pourrait ainsi multiplier les exemples.²¹⁸

Offrant une situation dominante, associée au rempart et tournée vers le nord, cette tour disparue

de l'enceinte réunissait ainsi plusieurs des conditions habituellement associées au culte de saint Michel.

J'ajouterais que, appartenant au chapitre, qui occupait tout l'espace compris entre la cathédrale et la muraille, il n'y aurait rien d'anormal à trouver Saint-Michel de ce côté. On notera, à ce propos, que l'apogée du culte des Archanges se situe à l'époque carolingienne, à un moment où intervient l'organisation de chapitres cathédraux — consécutive à la réforme de l'évêque Chrodegang, promulguée par le concile d'Aix-la-Chapelle en 816 et 817 — dont l'existence va modifier l'organisation topographique de l'environnement du groupe épiscopal ;²¹⁹ ne serait-ce pas à cette époque qu'il conviendrait de situer l'installation d'un culte à saint Michel dans cette tour de l'enceinte ? Enfin, il n'est peut-être pas fortuit de noter que la première chapelle du déambulatoire, au nord, restaurée par Duthoit en 1885, est dédiée à saint Liévin et à saint Michel (fig. 106) ;²²⁰ proche de la tour disparue, n'en aurait-elle pas repris la dédicace ?

Comme pour Saint-Gervais-Saint-Protas, on doit constater que, si la preuve absolue fait défaut, le faisceau de présomptions est tel qu'il me semble raisonnable de voir en la tour disparue de l'enceinte la chapelle Saint-Michel. Ainsi, là encore, l'affirmation de Jaulnay selon laquelle Notre-Dame avait été « ...agrandie et augmentée par le moyen de deux autres églises contiguës : sçavoir Saint-Gervais et Saint-Michel » doit être entendue dans le sens d'une intégration de la chapelle Saint-Michel dans le plan de la nouvelle cathédrale et non dans le sens de la démolition d'une prétendue église Saint-Michel, entreprise pour faire place au nouvel édifice.²²¹

209. Matherat, *Chatel du Roy*, p. 3.

210. Voir ci-dessus, n.133.

211. Bianchina, *Saint-Frambourg*, n° 20, p. 13-14.

212. Verzone, *Chapelles hautes*, p. 74-75.

213. Hubert, *Topographie*, p. 544.

214. Biarne, *Le Mans*, I, p. 31.

215. D'après le plan de la ville de Beauvais par Rancurel (1574). Je remercie M. Robert Lemaire, Bibliothécaire honoraire de la Ville de Beauvais, pour les informations qu'il a bien voulu me communiquer concernant cette église peu connue de Beauvais.

216. Glaizes, *Orléans*, p. 154-156 et plan p. 157.

217. A Reims, c'est dans la tribune nord de la cathédrale carolingienne commencée par Ebbon et achevée par Hincmar que se trouvait l'autel Saint-Michel (Reinhardt, *Reims*, p. 31). Dans l'important ensemble d'églises qui accompagnait l'abbatiale de Saint-Denis avant la Révolution, Saint-Michel était situé immédiatement au nord de celle-ci (Hubert, *Architecture religieuse*, pl. XXI) et Saint-Michel d'Orléans se trouvait, de même, au nord de la muraille gallo-romaine (Glaizes, *Orléans*, p. 157).

218. Sur l'iconographie de saint Michel, voir Mâle, *L'art religieux du XII^e siècle*, p. 257-262. S'il est vrai que les chapelles hautes dédiées à saint Michel surmontent le plus souvent l'entrée des églises que l'archange a pour mission de garder, et sont donc situées à l'ouest, sa représentation peinte ou sculptée figure presque toujours au nord : c'est le cas, par exemple, à la tribune d'Ebreuil, en Limagne bourbonnaise ; à Montceau-l'Etoile et à Perrecy-les-Forges, en Bourgogne méridionale, saint Michel est sculpté à gauche (au nord) du portail et c'est également de ce côté que se trouvent les reliefs sculptés de Selles-sur-Cher et de Vermenton. De tels exemples sont innombrables.

219. Heitz, *Architecture carolingienne*, p. 18-20.

220. Aubert, *Monographie*, p. 80.

221. Sans vouloir développer une argumentation qui pourrait paraître spéieuse, je ferais cependant remarquer que la proposition peut être renversée et que, si l'on admet plus volontiers que Saint-Michel est bien la tour disparue de l'enceinte, Saint-Gervais doit être la chapelle octogonale, les deux édifices étant évoqués de la même manière par Jaulnay dans leur relation avec la nouvelle cathédrale Notre-Dame.